

# Sobriquets & dictons des villes et villages des Hautes-Pyrénées

La source principale des sobriquets et dictons des villes et villages des Hautes-Pyrénées revient à Norbert Rosapelly qui vers 1910 a laissé de très nombreux écrits. Ecrits repris par Michel Grosclaude et Jean-François Le Nail qui ont su intégrer les travaux de Jacques Boisgontier dans le dictionnaire toponymique des communes des Hautes-Pyrénées réalisé par le Conseil Général des Hautes-Pyrénées avec le concours du « Comitât dera lenga », Comité d'Études Gascon de la langue occitane, en partenariat avec l'Association de soutien à Radio País en Bigorre et l'Association des Maires des Hautes-Pyrénées.

## Autres sources :

- Villes et Villages de France guide complet des 474 communes des Hautes-Pyrénées de Michel de La Torre, Éditions Deslogis-Lacoste
- La Revue des Hautes-Pyrénées n°2 de février 1917
- Les Hautes-Pyrénées par Bois et Durier, page 80
- Surnom des villages de Palliso Robert 65400 Gez-Argelès - Lavedan et Pays Toy n°32 Spécial 2001-page 129.

## Nota :

- La graphie gasconne de chaque ouvrage a été respectée.
- Les communes pour lesquelles rien n'a été trouvé, il a été précisé la mention : (Commune non renseignée).
- Afin de ne pas surcharger le document, les notes de bas de pages ont été précisées en fin de document.
- Merci à tous ceux qui auraient en leur possession des informations autres que celles ici présentées, de bien vouloir me les communiquer, afin de compléter le présent document.

Roger Roucolle

## A

**Adast**, canton d'Argelès-Gazost : <sup>1</sup>

**Adé**, canton de Lourdes Ouest :

Sobriquet : « Eths Leytassès », les laitiers, les habitants vendaient leur lait à Lourdes. <sup>2</sup>

« Eths leitassès »; les laitiers. Les habitants venaient autrefois vendre le lait de leurs vaches chaque matin à Lourdes (Rosapelly, vers 1910). <sup>3</sup>

**Adervielle-Pourchègues**, canton de Bordères-Louron :  
Sobriquet : « Eths loudès », les ardoisiers. <sup>2</sup>

« Eths lodès », les ardoisiers (Rosapelly, vers 1910), à cause des carrières d'ardoises (lòda) exploitées autrefois à Adervielle. « Eths miquelets », les miquelets, à Pourchègues. Les bandits connus sous le nom de Miquelets auraient dit-on, fondé ce village (Rosapelly). <sup>3</sup>

**Agos-Vidalos**, canton d'Argelès-Gazost :

Sobriquet : « Eths crabèrs d'Agòs », les chevriers d'Agos.

Dicton : « Que vau mes estar crabèr a Agò que curè a Viscòs », mieux vaut être chevrier à Agos que curé à Viscos (cf. Chèze., Viscos). <sup>3</sup>

« Ets crabès », du fait des nombreuses chèvres élevées. <sup>8</sup>

**Allier**, canton de Séméac :

Sobriquet : « Eths pescayrès », les pêcheurs. <sup>2</sup>

« Los pescaires », les pêcheurs parce que le village est situé sur les bords du canal de l'Alaric. <sup>3</sup>

**Ancizan**, canton d'Arreau :

Sobriquet : « Truca telè d'Oncido », frappe-métier d'Ancizan. <sup>2</sup>

« Eths truca-taulèrs », les tapageurs, les piliers de cabaret ou les joueurs de cartes. Selon d'autres : « Eths truca-telèrs », c'est à dire ceux qui frappent les métiers à tisser car, explique Rosapelly, vers 1901, la ville d'Ancizan comptait anciennement de nombreux tisserands. <sup>3</sup>

**Andrest**, canton de Vic-en-Bigorre :

Sobriquet : « Cabilats », chabots (poissons). <sup>2</sup>

« Los graulhassèrs », ceux qui vivent parmi les grenouilles (terre humide) (Enq. C.G. 1986). « Los cabilats », les chabots, même explication, à cause du voisinage de l'Echez (Rosapelly, vers 1910). « Los guiravastèrs », les mangeurs de nêfles. <sup>3</sup>

**Anères**, canton de Saint-Laurent-de-Neste :

Sobriquet : « Eths arbourits », les recuits, les rusés. <sup>2</sup>

« Eths arborits », les rebouillis, les recuits. Rosapelly (vers 1910) interprète ce mot comme les rusés. <sup>3</sup>

**Angles (Les)**, canton de Lourdes Est :

Sobriquet : Eths guitons », les canards (Enq. C.G. 1986). <sup>3</sup>

**Angos**, canton de Séméac :

Sobriquet : « Paysa d'Angos », terme par lequel on désigne un homme aux moeurs rudes. <sup>2</sup>

« Los caps de pòrc », les têtes de cochons (Enquête C.G. 1986). « Los paisans », les paysans. « Paisan d'Angòs », se dit d'une personne d'aspect lourd, de manières rudes (Rosapelly, vers 1910). <sup>3</sup>

**Anla**, canton de Mauléon-Barousse : <sup>1</sup>

**Ansost**, canton de Rabastens-de-Bigorre :

Sobriquet : « Granacous », marécageux, surnom issu du terrain humide d'Anost. <sup>2</sup>

« Eths gravaós », les marécageux. Ce village est bâti sur les bords de l'Estéous, dans une plaine basse, au sous-sol imperméable (Rosapelly, vers 1910).

Dicton : « Segalàs, Gensac et Ansòst, son abiles com los d'Ibòs », les habitants de Ségallas, Gensac et Ansost sont déliés comme ceux d'Ibòs (Rosapelly, vers 1910).

Serait-ce ironiquement en faisant référence aux « pèpis » ?<sup>3</sup>

**Antichan**, canton de Mauléon-Barousse :

Sobriquet : « Eths arreglats », les réglés (cité dans La Barousse de village en village).<sup>3</sup>

**Antin**, canton de Trie-sur-Baïse :

Sobriquet : « Tistérayres », vanniers d'Antin, ils fabriquaient presque tous les paniers et balais au début du 19<sup>ème</sup> siècle.<sup>2</sup>

« Los tistalhaires (Enq. C.G. 1986), « Los tisteraires », (Rosapelly, vers 1910), « Los tistalhèrs » (Enq. A.L.G.), les vanniers. « Los hèrralèbes », les ferreurs de lièvres (Enq. A.L.G.).<sup>3</sup>

**Antist**, canton de Bagnères-de-Bigorre :

Sobriquet : « Millassès », du millet, dont les habitants fabriquaient leur « mètura » (aliment commun).<sup>2</sup>

« Eths milhassèrs », c'est à dire les mangeurs de millet car les habitants utilisaient autrefois ce grain pour faire leur mètura (en gascon « eth mestureth », espèce de pain de farine de maïs (plus anciennement de millet) que l'on fait cuire dans des terrines garnies intérieurement de feuilles de châtaigniers ou de choux pour que la pâte n'adhère pas aux parois (Lespy, dictionnaire béarnais).<sup>3</sup>

**Aragnouet**, canton de Vielle-Aure :

Sobriquet : « Eths abarcats » d'Aragouet, du nom des « abarques », sandales en peau de vache que portaient les montagnards.

« Ets cullèrès de Get », les fabricants de cuillers d'Eget.<sup>2</sup>

Aragnouet : « Eths esclopèers », les sabotiers (Enq. A.L.G.).

« Eths avarcats », les porteurs d'abarques. L'abarque est une chaussure de cuir non tannée, bordée d'une courroie et un peu retroussée aux extrémités (Rosapelly, vers 1910). Mais l'enquête de l'A.L.G. attribue plutôt ce sobriquet aux habitants de Fabian : « Eths avarcats dera Vath ». Le Plan : « Eths Templièrs deth Plan de Shaubèra », les Templiers du Plan de Chaubère à cause de l'ancienne commanderie et de l'hôpital tenu par la famille de ce nom (Enq. A.L.G.). Eget : « Eths pironès », Enq. A.L.G.). « Eths culherèrs », Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Arbéost**, canton d'Aucun :

Sobriquet : « Gentilèssa », noblesse, par dérision des habitants d'Arrens et de Marsous, jaloux de l'indépendance qu'avait prise Arbéost.<sup>2</sup>

« Era gentilhèssa », la noblesse. Ironie faisant allusion aux cagots du village (Rosapelly, vers 1910).

Autre sobriquet plus connu aujourd'hui : « Eths menjons ». <sup>3</sup>

**Arcizac-Adour**, canton de Laloubère :

Sobriquet : « Cabilats », chabots, poisson qui abondait dans le canal de l'Adour.<sup>2</sup>

« Los cabilats », les chabots, à cause de la situation du village au bord de l'Adour. (Rosapelly, vers 1910) <sup>3</sup>

**Arcizac-Ez-Angles**, canton de Lourdes Est : <sup>1</sup>

**Arcizans-Avant**, canton d'Argelès-Gazost :

Sobriquet : « Eths talhancetas », les gens aux ciseaux (de tondeur?)<sup>2</sup>

« Estalhancelas, estlhants », ciseaux. - Les habitants sont très sociables et très sensibles; ils ont des sentiments nobles et élevés, ils sont vaillants et possèdent au plus haut degré les vertus domestiques (Série T). - Une jeune fille d'Arcizans-Avant, qui s'appelait Elisabeth, était un jour venue avec sa cruche à la **houn d'era encantado**, aperçut un bout de soie

qui semblait couler avec l'eau et la voilà qui dévide aussitôt ce fil convoité. Pressé par la soif, sa mère la rappelle à grands cris. Tentée par sa trouvaille qu'elle ne se décide pas facilement à lâcher, l'enfant répond avec douceur mais continue. Nouveaux cris, menaces de la mère. La petite décide alors de quitter la fontaine et rompt entre deux cailloux le fil dont elle tient déjà un gros peloton. Au même instant apparaissait la fée qu'un bout de soie retenait captive dans la roche, à l'orifice du jet d'eau. Eblouie et confuse, Elisabeth se sauva abandonnant son larcin et en fuyant elle entendait la fée qui chantait :

**Déra houn de Capdibere  
Enta la houn det Bardèroun  
Era nouste Margalide  
Beill'et dié, era net qué droum**

On ajoute que Margalide, irritée, jeta à l'enfant ces paroles **Maldito sié era henno qui l'a portado, mainado, per nou m'abé léchat sourti d'aci!**

Le lendemain, la mère était morte.

Voici un autre récit relatif à une fée que la tradition appelle **L'Encantado dé Domecq**. Cette fée ayant des obligations à une famille Domecq et à ses domestiques, de qui elle avait reçu des services, résolut dans ses vieux jours de léguer sa fortune à ceux qui l'avaient obligée pendant un long enchantement qu'elle avait dû subir. Jeanine, c'était le nom de la vieille enchantresse recommanda à ces braves gens, chez qui elle s'était retirée, de l'inhumer avec ses bijoux sitôt qu'elle serait morte, cela devant, disait-elle, allonger sa vie de neuf années : elle meurt; on l'enterre selon ses désirs. Pendant la nuit le valet et la servante, entre lesquels il y avait promesse de mariage, firent au four. Tentés par les bagues précieuses qu'ils savaient avoir été laissées aux doigts de la défunte, ils s'ent vont, pendant que cuisait le pain, déterrer la morte. Mais une plainte douloureuse, poussée par Jeanine au moment où ses bijoux lui étaient enlevés, fait fuir les voleurs qui, frappés d'épouvante, se hâtent de courir tout avouer à leurs maîtres. Ceux-ci s'empressèrent vers la fosse et la fée délivrée vécut encore neuf ans. Il va sans dire qu'avant de mourir pour de vrai, elle fit don de ses richesses aux Domecq. En outre elle donna vingt-cinq mille francs aux domestiques, qui se marièrent et achetèrent avec cet argent une propriété dont leurs descendants jouissent encore aujourd'hui, n'ignorant pas, ce qui est de notoriété publique : qu'elle a été acquise avec les vingt-cinq mille francs de la fée (S. A., 6<sup>ème</sup> année, p. 469).<sup>4</sup> « Ets estalhouncetas », mot qui désigne de petites cisailles, mais le sens du sobriquet nous échappe.<sup>8</sup>

**Arcizans-Dessus**, canton d'Aucun :

Sobriquet : « Eths calhets », les avars (?) (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

« Es calhets », chiches, avars, ladres. André Fourcade a adouci avec le mot froid, mais nous le répétons, les surnoms et sobriquets des villages reflètent un passé souvent ancien et non le comportement des personnes d'aujourd'hui.<sup>8</sup>

**Ardengost**, canton d'Arreau :

Sobriquet : « Rabassès », ceux des raves, allusion à la frugalité des habitants.<sup>2</sup>

« Eths arrabassèrs », les cultivateurs et/ou les mangeurs de raves (Rosapelly vers 1910).<sup>3</sup>

**Argelès-Bagnères**, canton de Bagnères-de-Bigorre : <sup>1</sup>

**Argelès-Gazost**, chef-lieu de canton :

Sobriquet : « Ets bandoulès », les bandits de grand chemin, allusion probable aux péages.<sup>2</sup>

« Eths bandolèrs », les brigands car paraît-il le Lavedan, pays libre, était le refuge des malfaiteurs de la plaine - la police du Sénéchal n'osait les y poursuivre - dont les

habitants de la vallée d'Aspe et d'Ossau eurent souvent à se plaindre (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

« Ets bandoulès », ce sobriquet n'était pas seulement destiné aux habitants d'Argelès qui avaient mauvaise réputation. Il s'étendait aussi à tous ceux du Lavedan.<sup>8</sup>

**Ariès-Espéran**, canton de Castelnau-Magnoac :<sup>1</sup>

**Armenteule**, canton de Bordères-Louron :

Sobriquet : « Aoucatès », éleveurs d'oies.<sup>2</sup>

« Eths aucatès », les éleveurs d'oies (Rosapelly, vers 1910).

« Eths gargolhères », ceux qui vivent au milieu des grenouilles, parce qu'il y a beaucoup de rigoles et donc beaucoup de grenouilles (Enq. A. L. G.).<sup>3</sup>

**Arné**, canton de Castelnau-Magnoac :<sup>1</sup>

**Arras-en-Lavedan**, canton d'Aucun :

Sobriquet : « Poumas d'Arras », pommes d'Arras (la terre était réputée fertile).<sup>2</sup>

« Eras pomas d'Arràs, les pommes d'Arras. On caractérise proverbialement ce village par ce produit (Rosapelly, vers 1910).

Dicton : « Terra de Diu e gent deu diable », Terre de Dieu et gens du diable. C'est à dire terre fertile et mauvaise gens (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

« Ets d'era boutelha » ou « Ets d'era boutilha » donc un penchant pour la bouteille, mais il y a un surnom : « Ets poumas » à cause des bonnes pommes des vergers.<sup>8</sup>

**Arrayou-Lahitte**, canton de Lourdes Est :

Dicton : « Eras crabas d'Arrajon non son bonas ni ar'ompra ni ara calor », Les chères d'Arrayou ne sont bien ni à l'ombre ni au soleil.<sup>3</sup>

**Arreau**, chef-lieu de canton :

Sobriquet : « Tripassès d'Arrèu », marchands de gras-double, allusion aux nombreuses auberges de ce lieu d'échange.<sup>2</sup>

« Eths tripassès, les marchands de gras-double. Ce plat servi trop fréquemment dans les auberges d'Arreau a-t-il valu ce sobriquet aux habitants? (Rosapelly, vers 1910).

« Eths avocats », les avocats selon Rosapelly qui cite ce dicton recueilli à Bagnères : « Pleideiaire com un Aurès », plaideurs comme un Aurois.<sup>3</sup>

**Arrens-Marsous**, canton d'Aucun :

Sobriquet : « Pourrous », petits pains de maïs ou de millet craquants, cuits au four. « Gentilessa de Marsous », « Putos e layran », noblesse de Marsous, putes et larrons.<sup>2</sup>

« Eths porros », petits pains de maïs ou de millet cuits au four (Rosapelly, vers 1910).

Dicton : « Eths d'Arrens qu'an ets dents a tres arrengs », Ceux d'Arrens ont une triple rangée de dents, ce qui peut s'entendre de plusieurs façons. Autre dicton : « A Arrens penas e garrens », à Arrens, rochers et précipices.<sup>3</sup>

« Ets Louhouns » du nom de la coiffure ancienne qui ressemblait à un bonnet avant l'arrivée du béret. Ceux d'Arrens ont un autre surnom : « Ets curous », ce village ayant donné beaucoup de curés (plus de soixante depuis la Révolution). « Ets pourrous », du nom des petits pains de maïs qu'ils y fabriquaient.<sup>8</sup>

**Arrodets**, canton de Labarthe-de-Neste :

Sobriquet : « Eths patchuqhès », marchands de bois, ou « Eths culhèrès », les fabricants de cuillers.<sup>2</sup>

« Eths pachuqhèrs », les marchands de buis, « Eths culhèrès », les fabricants de cuillers (de buis) : sobriquets anciens donnés par Rosapelly (vers 1910). « Eras pachucas », les chevilles ou plantoirs en buis (Enq. ALG).<sup>3</sup>

**Arrodets-Ez-Angles**, canton de Lourdes Est :

Sobriquet : « Eths grillhous », les grillons.<sup>2</sup>

« Eths grillhous », les grillons (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Artagnan**, canton de Vic-en-Bigorre :

De nombreux goitreux et crétiens avaient fait donner le surnom de « Pépis », idiots, aux habitants d'Artagnan.<sup>2</sup>

« Los pèpis », les idiots (Rosapelly, vers 1910). « Los pèdescaus », les pieds-nus.<sup>3</sup>

**Artalens-Souin**, canton d'Argelès-Gazost :<sup>1</sup>

**Artiguemy**, canton de Lannemezan :

Sobriquet : « Eths bene heichine », marchand de petits fagots.<sup>2</sup>

« Eths vene-heishinas », les marchands de petits fagots que les habitants portaient autrefois à Bagnères (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Artigues**, canton de Lourdes Est :<sup>1</sup>

**Aspin-Aure**, canton d'Arreau :

Sobriquet : « Ets loups », les loups (isolement boisé du village). En 1862, un ours enleva un enfant qui fut retrouvé sain et sauf.<sup>2</sup>

« Eths lops » les loups (Rosapelly, 1910).<sup>3</sup>

**Aspin-en-Lavedan**, canton de Lourdes Est :

Sobriquet : « Eths tavinats », les petits taons. Cité par Rosapelly (vers 1910), qui observe que ce sobriquet est donné aux habitants des villages dont se compose la Batsurguère : Aspin, Ossen, Ségus, Viger et Omex : « Eths tavinats de Vathsurguèra ».<sup>3</sup>

**Asque**, canton de La Barthe-de-Neste :

Sobriquet : « Saourros », orgueilleux, « Ets hourcatès », les fabricants de fourches.<sup>2</sup>

Rosapelly (vers 1910) donne « Eths horcatès », les fabricants de fourches, et « Eths dera hopa », ceux de la houe, en commentant : la modestie d'après la magnilite publique, ne serait par la vertu dominante des habitants de ce petit village. « Eras saorras », grosses mouches des bêtes sans doute parce qu'il y fait très chaud, (Enq. ALG) ou dans le sens de orgueilleux (Rosapelly).<sup>3</sup>

**Asté**, canton de Campan :

Sobriquet : « Eths tauas », les taons.<sup>2</sup>

« Eths tavans », les taons. Rosapelly (vers 1910) fait ce commentaire : « Les habitants d'Asté doivent-ils à leurs propos mordants le sobriquet qui leur est donné : Tavas ou tabas (Contes de la Bigorre, par le Dr Dejeanne dans Romania XII). « Eths carrotèrs » les cultivateurs de carottes, (enquête A.L.G.).<sup>3</sup>

**Astugue**, canton de Bagnères de Bigorre :

Le village était autrefois connu pour la fabrication d'une tisane. Au 19ème siècle un guérisseur célèbre était connu sous le nom de « L'ome d'Astuguo », l'homme d'Astugue.<sup>2</sup>

**Aubarède**, canton de Pouyastruc :<sup>1</sup>

**Aucun**, chef-lieu de canton :

Sobriquet : « cagots » probablement à cause de la présence de cagots au quartier de Terrenère.<sup>2</sup>

« Eths cagòts », les cagots, ou « Era cagotalha d'Aucun », parce qu'il y avait plusieurs familles de cagots exerçant le métier de charpentier au hameau de Terranera (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

« Ets cagots », pour rappeler que les cagots vivaient à Aucun dans le quartier de Terra Néra.<sup>8</sup>

**Aulon**, canton d'Arreau :

Sobriquet : « Eths deres aoubardos d'Aoulou », ceux des bâts d'Aulon, en raison du grand nombre de bêtes de charge.<sup>2</sup>

« Eths deras aubardas d'Aulon », ceux des bâts d'Aulon. Presque tous les propriétaires d'Aulon possédaient autrefois des juments et des ânes pour l'exploitation de leurs terres. Ces montures étaient harnachées d'un énorme bât (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Aureilhan**, chef-lieu de canton :

Sobriquet : « Berrètès », fabricants de bérêts, industrie florissante aux 17 et 18ème siècles.<sup>2</sup>

« Los berretèrs », les fabricants de bérêts à cause de l'industrie ancienne de ce village, signalée dès le XVIIème siècle.<sup>3</sup>

**Aurensan**, canton de Bordères-sur-l'Echez :

Sobriquet : « Judius », Juifs; avarès, usuriers...<sup>2</sup>

« Los ahumats d'Aurensan », les enfumés.<sup>3</sup>

**Auriébat**, canton de Maubourguet :<sup>1</sup>

**Avajan**, canton de Bordères-Louron :

Sobriquet : « Eths bouchaquès », les marchands de buis.<sup>2</sup>

« Eths boishaquès », les marchands de buis. Ce bois est une ressource pour les habitants qui l'utilisent comme chauffage ou le vendent (Rosapelly, vers 1910).

« Eths levitèrs » les porteurs de lévites, vestes longues. (Enq. A. L. G.).<sup>3</sup>

**Aventignan**, canton de Saint-Laurent-de-Neste :

Sobriquet : « Courrobi », du nom de la pâte dont les habitants se nourrissaient jadis.<sup>2</sup>

« Eths corròbi », la pâte. Les habitants portent le nom de la pâte dont ils se nourrissent une partie de l'année. On leur donne d'autres sobriquets se rapportant à leurs habitudes ou occupations : « Cama de can », jambe de chien ou bon marcheur, « Cama d'òlha », jambe de brebis par allusion à leur industrie agricole d'engraisser de vieux moutons (Rosapelly, vers 1910; Enq. C.G. 1986).<sup>3</sup>

**Averan**, canton d'Ossun :

Sobriquet : « Escoubassès », fabricants de balais, industrie active aux 18 et 19ème siècle.<sup>2</sup>

« Eths escobassèrs », les fabricants de balais », les fabricants de balais (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Aveux**, canton de Mauléon-Barousse :

Sobriquet : « Riches d'Aoueos », riches d'aveux, ou encore « Mandourayrès », mangeurs de pommes de terre.<sup>2</sup>

« Eths riches », les riches (Rosapelly, vers 1910), « Eths mandorraires », les mangeurs de pommes de terre, (Rosapelly, même époque).<sup>3</sup>

**Avezac-Prat-Lahitte**, canton de la Barthe-de-Neste :

Sobriquet : « Loups », « Cernailhès de Lahito », lézards, paresseux de Lahitte.<sup>2</sup>

« Eths lops », les loups, tenaces, durs (Avezac-Prat, Rosapelly, vers 1910). « Eths gaveruts », les goîtreux (Avezac) (Enq. ALG). « Eths sernalhèrs (Lahitte) dérivé de sernalha, petit lézard gris : Rosapelly interprète Les paresseux, mais ce sobriquet, qui existe en d'autre lieux, peut s'appliquer aux habitants d'un village bien situé sur un versant ensoleillé.

Dicton : Poralha d'Avesac, canalha de Prat, « Eths dera Bastida per dessus eth mercat », volaille d'Avezac, canaille de Prat, et ceux de Labastide par dessus le marché (dicton usité à Asque selon l'enq. ALG).<sup>3</sup>

**Ayros-Arbouix**, canton d'Argelès-Gazost :

Sobriquet : « Halhous d'Ayros, ou « Ets camparos », les champignons, et « Ets brouchs d'Arbouix », les sorcières d'Arbouix.<sup>2</sup>

« Eths halhons d'Airòs », les noix d'Ayros, à cause des noyers, très nombreux autrefois. « Eths camparòs », les champignons, d'après une production locale (Rosapelly vers

1910). « Ets broish d'Arboish », les sorciers d'Arbouix (la sorcellerie est très présente en Lavedan au XIXème siècle).<sup>3</sup>  
« Ets caparots » : avec l'abondance des chapignons.<sup>8</sup>

**Ayzac-Ost**, canton d'Argelès-Gazost :

Sobriquet : « Eths ahumats d'Aisac », les enfumés ou les embrumés à cause de la position de ce village en fond de vallée? Ce sobriquet collectif a pu être donné aux cagots (O. Ricau Pyrénées n°67, 1966).<sup>3</sup>

**Azereix**, canton d'Ossun :

Sobriquet : « Ets gnoys », les petits (les gens d'Azereix nommaient de même leurs voisins d'Ibos).<sup>2</sup>

« Eths nhòis », les petits hommes. Rosapelly (vers 1910) indique ce sobriquet et le commente : Tel est le sobriquet donné aux habitants d'Azereix par les gens d'Ibos, parmi lesquels on remarque des hommes de belle stature.<sup>3</sup>

**Azet**, canton de Vielle-Aure :

Sobriquet : « Eths truca-saumas », les frappe-ânesses (Enq. A.L.G.).

Dicton : Jèsus deths migons d'Adet! Jésus des amis d'Azet, répétée par leurs voisins pour se moquer de l'accent local (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>



## B

**Bagnères-de-Bigorre**, chef-lieu de canton :

Sobriquet : Faisant allusion aux eaux de Bagnères, les habitants sont appelés « Cu-lauats ». <sup>2</sup>

« Eths cuus lavats », les culs-lavés à cause des bains. <sup>3</sup>

**Banios**, canton de Bagnères-de-Bigorre :<sup>1</sup>

**Barbachen**, canton de Rabastens-de-Bigorre :

Sobriquet : « Brousto-cardous », broute-chardons, ânes.

(G.V.V.F., Michel de La Torre, Editions Deslogis-Lacoste)

« Los brosta-cardons », les broute-chardons (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Barbazan-Debat**, canton de Séméac :

Sobriquet : « Pedes-caus », pieds nus; « Ahumats », enfumés.<sup>2</sup>

« Los pè-descauç », les pieds-nus (Rosapelly, vers 1910), probablement car les éleveurs vont ainsi dans les prés qu'ils arrosent par submersion. « Los ahumats », les enfumés (Rosapelly).<sup>3</sup>

**Barbazan-Dessus**, canton de Tournay :

Sobriquet : « Loubatès », chasseurs de loups.<sup>2</sup>

« Eths lobatèrs », les chasseurs de loups (Enquête C.G. 1986 et Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Barèges**, canton de Luz-Saint-Sauveur :

Sobriquet : « Eths tòis (étendu à l'ensemble de la vallée).

Dicton : « Vrente d'Azun, camas de Cautarès et cap de Barèja que hèn un bon òmi », ventre d'Azun, jambes de Cauterets et tête de Barèges font un bel homme. Les gens d'Azun passent pour être grands mangeurs; ceux de Cauterets pour être des marcheurs infatigables et les Barégeois pour être fort intelligents. (J. Bourdette).<sup>3</sup>

**Bareilles**, canton de Bordères-Louron :

Sobriquet : « Ets ampoures », les sapins, allusion aux forêts.<sup>2</sup>

« Eths amporèrs », les sapins, (Rosapelly vers 1910). Peut-être ce sobriquet vient-il plutôt d'une activité locale d'exploitation de la résine des sapins.

Dicton : « Vaca de Barelha, ièga de Lorrion, hemna d'Aspin, james n'an vist bèth maitin », Vache de Bareilles, jument du Louron, femme d'Aspin, n'ont jamais passé une bonne matinée (Rosapelly)<sup>3</sup>

**Barlest**, canton de Saint-Pé-de-Bigorre :

Sobriquet : « Ets tistailèrs », les vanniers. Barlest était un centre artisanal (vannerie).<sup>2</sup>

**Barrancoueu**, canton d'Arreau :

Sobriquet : « Ets tistailèrs », les vanniers. Barrancoueu était un centre artisanal (vannerie).<sup>2</sup>

« Eths tistalhèrs », les vanniers. L'élevage du bétail et la fabrication des paniers sont les deux principales occupations des habitants (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Barry**, canton d'Ossun :<sup>1</sup>

**Barthe**, canton de Castelnau-Magnoac :<sup>1</sup>

**Bartrès**, canton de Lourdes Ouest :

Sobriquet : « Ets garrouès ou garrotès », du nom de garrot dont les habitants de Bartrès attachaient les fagots.<sup>2</sup>

« Eths garrotèrs », les garrotiers. Du nom de garrot dont les habitants de Bartrès attachaient les fagots qu'ils vendaient à Lourdes (Enquête C.G. 1986 ; Rosapelly, vers 1910).

Dicton : « Gegassèr de Bartrès, getè lo còrn au diable quan d'eth, non vilòn mes », le gardeur de juments de Bartrès jeta son cor au diable quant on ne voulait plus de lui. Se dit dans le canton de Pontacq, à l'adresse des individus qui affectent dédaigneusement de ne vouloir plus ce qu'ils savent devoir leur être retiré (V. Lespy. Dictons Béarn).<sup>3</sup>

**Batsère**, canton de La Barthe-de-Neste :

Sobriquet : « Gahus », hiboux.<sup>2</sup>

« Eths gahús », les hiboux, Rosapelly, vers 1910 (Enq. ALG).<sup>3</sup>

**Bazet**, canton de Bordères-sur-l'Echez :

Sobriquet : « Anglès », les Anglais.<sup>2</sup>

« Los anglès », les Anglais. Selon Rosapelly (vers 1910) ce surnom est donné à plusieurs villages des Hautes-Pyrénées avec la signification de fierté et d'élégance et cette attitude due ici aux succès remportés par les habitants dans l'agriculture.<sup>3</sup>

**Bazillac**, canton de Rabastens-de-Bigorre :

Sobriquet : « Grauassous », les boueux, allusion à l'humidité du terroir.<sup>2</sup>

« Los gravassons », les boueux, d'après la nature humide du sol à proximité de l'Adour et aux nombreuses rigoles (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Bazordan**, canton de Caltelnau-Magnoac :<sup>1</sup>

**Bazus-Aure**, canton d'Arreau :

Sobriquet : « Pé descaussis » ou « Canors de Badus », pieds nus ou canards de Bazus, allusion au soin que donnaient les habitants au cours de la Neste.<sup>2</sup>

« Eths pè-descaucis de badús », les va-nu-pieds de Bazus, ou « Eths canards », les canards. Les hommes de Bazus sont souvent occupés à faire des travaux dans la Neste (digues, etc.) : aussi les voit-on pieds-nus (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Bazus-Neste**, canton de La-Barthe-de-Neste :<sup>1</sup>

**Beaucens**, canton d'Argelès-Gazost :

Sobriquet : « Guterous », « Gaberuts », goitreux.<sup>2</sup>

« Eths gutèros, eths gaveruts », les goitreux. (Rosapelly vers 1910).<sup>3</sup>

« Ets guterous », mot lié à la notion de goitre.<sup>8</sup>

**Beaudéan**, canton de Campan :

Sobriquet : « Ahirous », hargneux.<sup>2</sup>

« Eths ahirós », les gens hargneux, (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Bégole**, canton de Tournay :

Dicton : « A Begòla, la hamí que vòla, aras Bartas, que s'i pòsa, a Castèthbajac, que s'i espernabat ». A Bégole, la faim vole, aux Barthes, elle se pose, à Castelbajac, elle tombe les pieds en l'air (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Bénac**, canton d'Ossun :

Sobriquet : « Arrabassès », cultivateurs de raves.<sup>2</sup>

« Eths arrabassèrs », les cultivateurs de raves. Rosapelly (vers 1910) explique : c'est à Bénac, en effet qu'ont eu lieu les premières cultures de raves du Marquisat.

Dicton : « Los porins deus Benaqués mes valen a dus qu'a tres », les poulains des Bénaquois valent mieux à deux ans qu'à trois. Se dit dans la plaine de l'Adour, d'après Rosapelly (vers 1910).<sup>3</sup>

**Benqué**, canton de Lannemezan :

Sobriquet : « Ets Cullhèrs », fabricants de cuillers.<sup>2</sup>

**Berbérust-Lias**, canton de Lourdes Est :

Sobriquet : « Ets arrenars de Berbérust », « Ets tachous de Lias », les renards de Berbérust, les blaireaux de lias.<sup>2</sup>

« Eths arrenands », les renards (Berbérust). « Eths taishons », les blaireaux (Lias) (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Bernac-Debat**, canton de Séméac :

Sobriquet : « Massacanat » du nom de l'omelette au veau du lundi de Pâques.<sup>2</sup>

**Bernac-Dessus**, canton de Séméac :

Sobriquet : « Pouts d'or », coqs d'or, fiers.<sup>2</sup>

**Bernadets-Debat**, canton de Trie-sur-Baïse :

« Tachous de Bernadets », blaireaux de Bernadets.<sup>2</sup>

« Los heishotèrs », les fagoteurs, faiseurs ou marchands de fagots (Enq. C.G. 1986 et Enq. A.L.G.). « Los taishons », les blaireaux (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Bernadets-Dessus**, canton de Tournay :

Sobriquet : « Abismabroyo », gros mangeurs de broyo, soupe faite avec du pain de maïs, « Carbouès de Bernadets », charbonniers de Bernadets.<sup>2</sup>

« Eths abisma-bròja », les gros mangeurs de bròja. En Bigorre, la bròja est une soupe faite avec du pain de maïs (mesturèth). Les habitants de Bernadets-Dessus auraient-ils été friands de cette soupe? (Rosapelly, vers 1910). « Eths carboèrs », les charbonniers. Les habitants de Bernadets-Dessus étaient autrefois presque tous bûcherons et charbonniers (Rosapelly).<sup>3</sup>

**Bertren**, canton de Mauléon-Barousse :

Sobriquet : « Gragnaus », mangeurs de petits poissons.<sup>2</sup>

**Bethèze**, canton de Castelnau-Magnoac :<sup>1</sup>

**Betpouey**, canton de Luz-Saint-Sauveur :

Sobriquet : « Menicou de Betpouey » (Menicou était un héros, naïf et simple d'histoires que l'on raconte à propos de bien d'autres villages).<sup>2</sup>

« Eths ahumats », les enfumés, parce qu'ils se chauffent avec du bois vert (Enquête A.L.G.). « Menico de Bèthpuei », sobriquet générique des simples et des naïfs (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Betpouy**, canton de Caltelnau-Magnoac :

**Sobriquet** : « Clocous », qualificatif défavorable et immérité.

« Eths clòcos » (Rosapelly, vers 1910), « Eths escarcolhaires », les chercheurs d'escargots (cansou de l'Apitro, 1899), « Eths escravissaires », les pêcheurs d'écrevisses » (J. Fittère, 2000).<sup>3</sup>

**Bettes**, canton de Bagnères-de-Bigorre :

Sobriquet : « Pelats », les pelés, les pauvres.<sup>2</sup>

« Eths pelats », les pauvres (Rosapelly, vers 1910)

Dicton : « Bètas e Castillon, dab ua padena que n'an pro », Bettes et Castillon ont assez d'une poêle. Proverbe encore très connu, déjà cité par Rosapelly (vers 1910) et avant lui par Cordier. Ce dernier le glose ainsi : Bettes et Castillon sont deux hameaux voisins. Le proverbe fait allusion soit au rapprochement, soit à la pauvreté des deux villages, auxquels une poêle doit suffire.<sup>3</sup>

**Beyrède-Jumet**, canton d'Arreau :

Sobriquet : « Sougaillès de Beyrède », marchands de mauvaise laine de Beyrède, et « Escloupès de Jumet », sabotiers de Jumet.<sup>2</sup>

« Eths sogalhèrs de Beireda », Sogalhèrs vient de sogalh, qui veut dire laine des parties inférieures du mouton et de la brebis (Rosapelly, vers 1910). « Eths escloupèrs de Jumet », les sabotiers de Jumet. Les habitants de ce village avaient jadis la spécialité de cette fabrication (Rosapelly).<sup>3</sup>

**Bize**, canton de Saint-Laurent-de-Neste :

Sobriquet : « Baradès », faiseurs de fossés, les habitants de Bize se louaient pour faire des travaux de terrassement.<sup>2</sup>

« Eths varadèrs », ceux qui creusent des fossés. Les gens de Bize-Nistos vont travailler dans le département du Gers pendant l'hiver, se livrant spécialement aux travaux de terrassement et au curage des fossés (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Bizous**, canton de Saint-Laurent-de-Neste :

Sobriquet : « Gaoudignès », mangeurs ou faiseurs de gaudes (bouillie de farine de maïs).<sup>2</sup>

« Eths gaudinèrs » les mangeurs de bouillie (gaudinas) ». La bouillie de farine de maïs faite avec du lait ou simplement de l'eau, serait le mets de prédilection des gens de Bizous (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Bonnefont**, canton de Trie-sur-Baïse :

Sobriquet : « Putanès », coureurs de jupons.<sup>2</sup>

« Los putanèrs » les coureurs de guilledou. Le souvenir ironique de l'infortuné de la Montespan, qui habita Bonnefont et des peintures du château ont peut-être suggéré ce dicton ? (Rosapelly). « Cranò », crâneurs ou « mossurets », petits messieurs (Cansou de l'Apitro, 1889).<sup>3</sup>

**Bonnemazon**, canton de Lannemezan :

Sobriquet : « Cassayrès », chasseurs.<sup>2</sup>

« Eths caçaires », les chasseurs. Les habitants de cette localité seraient d'infatigables chasseurs (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Bonrepos**, canton de Galan :<sup>1</sup>

**Boô-Silhen**, canton d'Argelès-Gazost :

Sobriquet : « Ets cabilats de Boô », les chabots ou les grosses têtes de Boô, « Ets poupats de Silhen », les renardeaux de Silhen.<sup>2</sup>

« Eths pesquits de Bòr », les vairons de boô. A cause de la situation de ce village au bord du gave. « Eths cabilats de bòr », les chabots de boô, autre sobriquet donné par Rosapelly vers 1910, ce qui revient au même. « Eths grilhons de Silhen », les grillons de Silhen. « Eths vopats de Silhen », les renardeaux de Silhen (Rosapelly).<sup>3</sup>

« Ets bouparots », la finesse des petits renards.<sup>8</sup>

**Bordères-Louron**, chef-lieu de canton :

Sobriquet : « Ets Anglès », les Anglais, (paraît rappeler plutôt le renom de fierté des habitants, que l'hypothétique occupation anglaise du 14ème siècle).<sup>2</sup>

« Eths Anglèdis », les Anglais, à Bordères, souvenir de la guerre de cent ans, d'après Rosapelly (vers 1910). « Eths carboèrs », les charbonniers, à Ilhan.<sup>3</sup>

**Bordères-sur-l'Echez**, chef-lieu de canton :

Sobriquet : « Cabos », grosse tête.<sup>2</sup>

« los cabilats », les chabots. Les cabilats sont de petits poissons de l'Echez. Ce type de sobriquet est souvent attribué aux habitants d'un village traversé par une rivière.<sup>3</sup>

**Bordes**, canton de Tournay :

Sobriquet : « Castagnayrès », ramasseurs de châtaignes, « Noblesse de Bordes », noblesse de Bordes, rappelant l'orgueil des habitants.<sup>2</sup>

« Ethscastanhaires », les ramasseurs de châtaignes. La châtaigne est la principale ressource de ce village. Les châtaignes sont très prisées sur les marchés de Tarbes (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Bouilh-Devant**, canton de Rabastens-de-Bigorre :<sup>1</sup>

**Bouilh-Péreuilh**, canton de Pouyastruc :<sup>1</sup>

**Boulin**, canton de Pouyastruc :

Sobriquet : « Tiro-bi », tire-vin.<sup>2</sup>

« Los tira-vin », les mesureurs de vin et d'armagnac (Enquête C.G. 1986 et Rosapelly).<sup>3</sup>

**Bourg-Bigorre**, canton de Lannemezan :

Sobriquet : « Patacayrès », donneurs de coups, batailleurs, « Tignahus », chauves-souris.<sup>2</sup>

« Eths tinhahús », les chauve-souris. « Eths patacaires », les batailleurs, sobriquet indiqué par Rosapelly (vers 1910).<sup>3</sup>

**Bourisp**, canton de Vielle-Aure :

Sobriquet : « Gargouillès de Bourisp », grenouilles de Bourisp (d'après la nature marécageuse du terroir).<sup>2</sup>

« Eths ahumats », les enfumés ou embrumés parce qu'ils ne voient jamais le soleil (Enq. A.L.G.). « Eths gargolhèrs », ceux qui vivent au milieu des grenouilles, à cause du sol marécageux (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Bourréac**, canton de Lourdes Est :<sup>1</sup>

**Bours**, canton d'Aureilhan :

Sobriquet : « Chuco-traoutos de Bours », suce-truites de Bours.<sup>2</sup>

« las calòtas de Bors », les calottes de Bours, d'après un conte rapporté par Rosapelly (vers 1910). Le même érudit signalait un autre sobriquet « Los chuca-trauetas de Bors », les suce-truites de Bours. Ce sobriquet semble avoir deux sens : lequel faut-il admettre? Les gens de Bours sont-ils friands de truites ou se laissent-ils facilement tromper? (Rosapelly).<sup>3</sup>

**Bramevaque**, canton de Mauléon-Barousse :

Sobriquet : « Hantoumes de Braoumaques », sorciers de Bramevaque.<sup>2</sup>

« Eras hantaumas », les sorcières (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Bugard**, canton de Trie-sur-Baïse :

Sobriquet : « Hauguerayrès de Bugard », cultivateurs de fougères de Bugard.<sup>2</sup>

« Les haugueraires », ceux qui cultivent des terres enyahies par la fougère (terres pauvres) (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Bulan**, canton de Labarthe-de-Neste :

**Sobriquet** : « Ets culhèrès de Bulan », « Ets couscoullès », les mangeurs d'escargots, ou les porteurs de coquilles (voyageurs, pèlerins).<sup>2</sup>  
 « Ets Culherèrs », les fabricants de cuillers (de buis). « Eths coscolhèrs », (Rosapelly, vers 1910 : enq. ALG), expliqué par Rosapelly soit par les mangeurs ou les porteurs de coquilles d'escargots, soit avec un autre sens : allant de village en village chargés de leur marchandise de buis, ils ont rappelé au populaire les coquilles dont se couvraient les « Sen-Jaquès ».<sup>3</sup>

**Bun**, canton d'Aucun :

**Sobriquet** : « Cagots de Bun », synonyme de « Ahumats de Bun » (cagots, enfumés).<sup>2</sup>

« Eths ahumats de Bun », les enfumés de Bun, sobriquet ainsi expliqué par Rosapelly (vers 1910) : Bâti dans une gorge, au confluent du Gave, ce village doit être souvent couvert de brumes, d'où « ahumats » pour « embrumats ».

Autre sobriquet relevé par Rosapelly : « Eths cagòts de Bun », les cagots de Bun, car à peu d'exceptions près, tous les villages de la vallée d'Argelès comptent quelques familles de cagots (F. Michel). Le rapprochement « ahumats-cagòts », déjà évoqué à Ayzac-Ost, semble se confirmer ici.<sup>3</sup>  
 « Ets ahumats » ou « Ets embrumats », les habitants de Bun ne voulaient pas trop sortir de leurs habitations. Dans les maisons anciennes, la cheminée était remplacée par un trou, « et tirahum » et ainsi de la fumée restait dans la pièce ce qui permettait de fumer les jambons, les saucissons... mais aussi les personnes qui de ce fait, et ça se dit, vivaient très âgées et sans rhumatismes.<sup>8</sup>

**Burg**, canton de Tournay :

**Sobriquet** : « Bente plats », ventres plats par défaut de nourriture.<sup>2</sup>

« Eths vents-plats », les ventres plats. Les gens de Burg auraient eu la réputation de mal se nourrir (Rosapelly, vers 1910). « Eras bravas gents », les braves gens, ironiquement appelés ainsi, car ils passaient pour ne pas l'être (Rosapelly, même époque).<sup>3</sup>

**Buzon**, canton de Rabastens-de-Bigorre :

**Sobriquet** : « Sarro-lèbes », serre-lièvres.<sup>2</sup>

« Los sarra-lèbes », ceux qui prennent les lièvres au collet. Les habitants de Buzon seraient, dit-on, d'incorrigibles braconniers. Le pays étant giboyeux, ils prendraient beaucoup de lièvres, qu'ils iraient vendre à Rabastens (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>



## C

**Cabanac**, canton de Pouyastruc :

**Sobriquet** : « Ahumats de Cabanac », enfumés, souvent synonymes de cagots.<sup>2</sup>

« Los ahumats », les enfumés (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Cadéac**, canton d'Arreau :

**Sobriquet** : « Ets mouguets », les vifs, les violents.<sup>2</sup>

« Eths mouguets, les vifs, les violents (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Cadeilhan-Trachère**, canton de Vielle-Aure :

**Sobriquet** : « Pelats », pelés, de la réputation de frugalité des habitants.<sup>2</sup>

« Eths pelats », les pelés (Rosapelly, vers 1910). Mais les informations de l'enquête de l'A.L.G. réservent ce sobriquet à Trachère « Eths caps pelats de trahèrra ».<sup>3</sup>

**Caharet**, canton de Tournay :<sup>1</sup>

**Caixon**, canton de Vic-en-Bigorre :

**Sobriquet** : « Césérayrès », cultivateurs de pois.<sup>2</sup>

« Los teulèrs », les tuiliers. Il y avait naguère quatre tuileries en activité occupant une cinquantaine d'ouvriers (Rosapelly, vers 1910). « Los ceseraires », les cultivateurs de pois, sobriquet plus récent (Rosapelly).<sup>3</sup>

**Calavanté**, canton de Tournay :

**Sobriquet** : « Pacayrès », donneurs de coups.<sup>2</sup>

« Los patacaires », les querelleurs (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Camalès**, canton de Vic-en-Bigorre :

**Sobriquet** : « Esquilloutès », mangeurs de noix, « Lous qui hournéjon, dap carn », ceux qui cuisent au four avec la chair, rappelle l'atroce fait divers qui vit en 1850, des gens brûler dans leur four une femme qu'ils accusaient de sorcellerie.<sup>2</sup>

« Los pastassèrs », les mangeurs de pâte de farine de maïs (Enq. C.G. 1986). « Los esquillhotèrs », les mangeurs de noix (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Camous**, canton d'Arreau :

**Sobriquet** : « Carcoullès de Camous », chercheurs ou mangeurs d'escargots.<sup>2</sup>

« Eths carcolhèrs », les chercheurs ou mangeurs d'escargots (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Campan**, chef-lieu de canton :

**Sobriquet** : Plusieurs sobriquets rappellent la renommée du beurre de Campan et aussi « Bermés », les vers, « Chourrous », les petits.<sup>2</sup>

« Eths vèrmis », les vers, « Eths chorros », les petits (Rosapelly, vers 1910).

Dicton : « Eths de Campan, dents tà marcar burri », les gens de Campan ont de larges dents pour marquer le beurre, en raisin de l'importance et la renommée de cette production (Rosapelly). « Campan, Campan, eth país dera lan », Campan, Campan, le pays de la laine, phrase dite pour se moquer de la pronociation locale des « a » finaux.<sup>3</sup>

**Campanan**, canton de Vielle-Aure :

**Sobriquet** : « Eths avocats », les avocats (Enquête C.G. 1986).<sup>3</sup>

**Campistrous**, canton de Lannemezan :

**Sobriquet** : « Ets adous », les ânes (élevés jadis en grand nombre).<sup>2</sup>

« Lops-garons de Campitrons » (Cansou de l'Apitro, 1889) : « Eths asos », les ânes, élevés jadis en très grand nombre (Enq. C.G. 1986).<sup>3</sup>

**Campuzan**, canton de Castelnaud-Magnoac :

**Sobriquet** : « Eths plaidejaires » les plaideurs (Cansou de l'Apitro, 1899, confirmé par J. Fittère, 2000).<sup>3</sup>

**Cantaous**, canton de Saint-Laurent-de-Neste :<sup>1</sup>

**Capvern**, canton de Lannemezan :

**Sobriquet** : « Escudèlès », les marchands d'écuilles (vente ambulante de la vaisselle de terre au 19ème siècle). « Capvern cap de her », Capvern tête de fer rappelle les habitudes batailleuses de la jeunesse d'autrefois.<sup>2</sup>

« Eths escudelèrs », les marchands d'écuille. Les gens de Capvern, les femmes principalement, faisaient le commerce de la vaisselle de terre; elles parcouraient les villages du pays, transportant leur marchandise sur des voitures attelées d'un ou plusieurs ânes en flèche (Rosapelly, vers 1910).

Dicton : « Capvèrn, cap de hèr », Capvern, tête de fer. Les jeunes gens de Capvern avaient la mauvaise habitude d'aller en groupes nombreux, le jour des fêtes locales, chercher querelle à la jeunesse des villages voisins (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Castelbajac**, canton de Galan :

Sobriquet : « Cachaous grans », grandes dents par dérision car les habitants avaient la réputation de vivre très frugalement.<sup>2</sup>

« Eths caishaus grans » grosses dents, par dérision, sans doute, à cause de leur nourriture ordinaire (bouillie) dont la mascation était facile (Rosapelly, vers 1910). « Eths côths-gròssis » les cous gros (Cansou de l'Apitro, 1899).<sup>3</sup>

**Castelnau-Magnoac**, chef-lieu de canton :

Sobriquet : « Eths hilhassèrs », les coureurs de jupons (Cansou de l'Apitro, 1899).<sup>3</sup>

**Castelnau-Rivière-Basse**, chef-lieu de canton :

Sobriquet : « Cautletès », marchands de choux, sobriquet des habitants du hameau de Mazères.<sup>2</sup>

« Los lobatèrs », les chasseurs de loups, « los cauletèrs » les planteurs de choux, d'après l'enquête C.G. 1986. « Los cama-rojas », comme les hérons; en raison des fréquentes inondations de la plaine de l'Adour (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Castelvieilh**, canton de Pouyastruc :

Sobriquet : « Higassès », producteurs ou mangeurs de figes, les figuiers venant bien dans ce pays dont le vin blanc, avant le phylloxéra, était renommé.<sup>2</sup>

« Los higassèrs », expliqué par Rosapelly, vers 1910 comme cultivateurs, marchands ou mangeurs de figes.<sup>3</sup>

**Castéra-Lanusse**, canton de Tournay :<sup>1</sup>

**Castéra-Lou**, canton de Pouyastruc :

Sobriquet : « Bente-plats », ventres plats.<sup>2</sup>

« Ventes plats », les ventres plats (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Castérets**, canton de Castelnau-Magnoac :<sup>1</sup>

**Castillon**, canton de Lannemezan :

Dicton : « Bètas e Castilhon, dab ua padena que n'an pro », Bettes et Castillon avec une poêle en ont assez. Rosapelly (vers 1910) donne une version plus développée associant Bourg et Bonnemason et ajoutant une précision : « Bètas e Castilhon, Borg e Bonamason, dab ua padena de cambalhon que n'an pro », avec une poêle de jambon...<sup>3</sup>

**Caubous**, canton de Castelnau-Magnoac :<sup>1</sup>

**Caussade-Rivière**, canton de Maubourguet :

Sobriquet : « Chaoucholous de Caoussado » qui pataugent dans la boue, d'un terroir argileux et humide.<sup>2</sup>

« Los chauchòlos ». Sobriquet donné par Rosapelly (vers 1910), qui explique ainsi le mot chauchòlo : onomatopée rendant le bruit des pas d'un homme chaussé de sabots et marchant dans des flaques d'eau, dans un terrain argileux conservant l'eau comme celui de Caussade.<sup>3</sup>

**Cauterets**, canton d'Argelès-Gazost :<sup>1</sup>

**Cazarilh**, canton de Mauléon-Barousse :

Sobriquet : « Eras graulhas », les grenouilles (cité dans La Barousse de village en village).<sup>3</sup>

**Cazaux-Debat**, canton de Bordères-Louron :<sup>1</sup>

**Cazaux-Fréchet-Anéran-Camors**, canton de Bordères-Louron :

Sobriquet : « Eths traquèrs » les bâtons, (Cazaux-Fréchet), les habitants de ce village seraient en général, grands et minces; on dirait, d'après leurs voisins, des bâtons habillés (Rosapelly, vers 1910). « Eths poralhèrs » les éleveurs de volaille. L'attribution de ce sobriquet à Cazaux ou à Fréchet n'est pas sûre.<sup>3</sup>

**Chelle-Debat**, canton de Pouyastruc :

Sobriquet : « Bente cajuts », Ventres bas.<sup>2</sup>

« Los Anglés de Shèla », les Anglais. Rosapelly (vers 1910) donne un autre sobriquet, « Los ventes cajuts », les ventres bas.<sup>3</sup>

**Chelle-Spou**, canton de Lannemezan :

Sobriquet : « Ets minjo caoulets de Chelo, truco stacos de Spou », mangeurs de choux de Chelle, batteurs d'estrade de Spou.<sup>2</sup>

« Eths minja-caulets de Shèla », les mangeurs de choux de Chelle. « Eths truca'stacos d'Espon », Les batteurs d'estrade de Spou (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Cheust**, canton de Lourdes Est :

Sobriquet : « Ets limacs », les limaçons.<sup>2</sup>

« Eths limacs », les limaces (Rosapelly).<sup>3</sup>

**Chèze**, canton de Luz-Saint-Sauveur :

Sobriquet : « Eths crabèrs », les chevriers.<sup>3</sup>

**Chis**, canton d'Aureilhan :<sup>1</sup>

**Cieutat**, canton de Bagnères-de-Bigorre :

Sobriquet : « Eths gavecats », les petites chouettes. Les habitants de Cieutat auraient la voix perçante de la chouette (Rosapelly, vers 1910). « Eths borra-pasta », ceux qui mangent gloutonnement la pâte (Rosapelly). « Eths porrotèrs », les éleveurs de dindons (Enq. A.L.G.)

Dicton : « A Ciutat que s'at an acabat », à Cieutat ils ont achevé (de manger la pâte). Se dit pour se moquer de la glotonnerie des gens de Cieutat. A quoi ils répondent : « Eths de Ciutat, tocatz-i si gausatz », touchez-y si vous osez (Rosapelly).<sup>3</sup>

**Cizos**, canton de Castelnau-Magnoac :

Sobriquet : « Eths boisha-padena de Cidès », les essuyeurs de poêle (Cansou de l'Apitro, 1899).<sup>3</sup>

**Clarac**, canton de Tournay :

Sobriquet : « Dansayrès de Clarac », danseurs de Clarac (on y dansait beaucoup).<sup>2</sup>

« Eths dançaires », les danseurs. On a aimé follement la danse dans ce village. Les bals, pour la fête locale, duraient plusieurs jours et étaient très fréquentés (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Clarens**, canton de Lannemezan :<sup>1</sup>

**Collongues**, canton de Pouyastruc :<sup>1</sup>

**Coussan**, canton de Pouyastruc :

Sobriquet : « Dansayrès de Clarac », les danseurs.<sup>2</sup>

« Los dançaires », les danseurs (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Créchets**, canton de Mauléon-Barousse :

Sobriquet : « Praoubés de Créchets », pauvres de Créchets.<sup>2</sup>

« Eths praubes », les pauvres. « Eths andortaires », marchands de bois retenu avec des liens d'osier [andòtas] (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>



# D

**Devèze**, canton de Castelnau-Magnoac :<sup>1</sup>

**Dours**, canton de Pouyastruc :

**Sobriquet** : « Lous pataquès », les batailleurs.<sup>2</sup>  
« Los pataquès », les batailleurs (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>



## E

**Ens**, canton de Vielle-Aure :  
**Sobriquet** : « Aoubaguès d'Ens », à l'ombrée (aoubac) d'Ens. Village d'altitude qui ne joint pas d'une bonne exposition.<sup>2</sup>  
« Eths aoubaguès », ceux qui sont à l'ombre (aubac, ubac, versant de l'ombre) (Rosapelly, vers 1910).  
**Dicton** : « Eths blat d'Ens, un an dehòra e ua neit larguens. le blé d'Ens séjourne un an dehors et une nuit dedans. A peine récolté, il faut ensemençer le blé. La moisson a lieu à la fin août. Les semailles sont effectuées du 15 septembre au 1er octobre (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Esbareich**, canton de Mauléon-Barousse :  
**Sobriquet** : « hourmatjarès », fabricants ou mangeurs de fromage.<sup>2</sup>  
« Eths hormatjaires », les fabricants ou mangeur de fromages, (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Escala**, canton de La-Barthe-de-Neste :<sup>1</sup>

**Escaunets**, canton de Vic-en-Bigorre :  
**Dicton** : « A Escaunets, que minjan la carn avant los caulets », A Escaunets, les gens mangent la viande avant les choux. Se privant de manger de la viande de boucherie durant l'année, les gens d'Escaunets intervertissent, le jour de la fête locale, l'ordre des plats (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Escondeaux**, canton de Rabastens-de-Bigorre :  
**Sobriquet** : Las calòtas roias », les bonnets rouges (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Esconnets**, canton de Lannemezan :  
**Sobriquet** : « Ets dera heouguéro », ceux de la fougère (relief mouvementés des landes à fougères des Baronnières).<sup>2</sup>  
« Eths dera heuguèra », les habitants de la fougèra (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Escots**, canton de Lannemezan :  
**Sobriquet** : « Tabas d'Escots », taons d'Escots, en raison du caractère vindicatif des habitants.<sup>2</sup>  
« Eths tavans », les taons. Rosapelly (vers 1910) fait ce commentaire : la fête locale d'Escots a lieu le 1er août. Les taons commencent à disparaître à cette époque; on dit que les gens d'Escots en font des fricassées le jour de la « Hèsta annau ».<sup>3</sup>

**Escoubès-Pouts**, canton de Lourdes Est :<sup>1</sup>

**Esparros**, canton de La-Barthe-de-Neste :  
**Sobriquet** : « Ets escloupès », les sabotiers, la plupart des habitants étaient au 18ème siècle travailleurs du bois, « Ets deras prunhas », ceux des prunes.<sup>2</sup>  
« Eths prunhas ou eths deras prunhas », (Rosapelly, vers 1910) les mangeurs de prunes. Le pays offrirait si peu de ressources que les gens seraient réduits à cueillir des prunes sauvages dans les bois pour vivre. « Eths prunhons », (Enq. ALG) expliqué différemment : la fête du village tombe le 15 août. C'est la saison des prunes. Rosapelly donne un autre sobriquet : « Eths escloupès », les sabotiers. Ce sont presque tous des bûcherons. ce sont presque tous des bûcherons et des sabotiers.<sup>3</sup>

**Espèche**, canton de La-Barthe-de-Neste :<sup>1</sup>

**Espieilh**, canton de Lannemezan :  
**Sobriquet** : « Ets crestats », les timides.<sup>2</sup>  
« Eths crestats », les châtrés. Au figuré : les timides (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Esquièze-Sère**, canton de Luz-Saint-Sauveur :  
**Sobriquet** : « Abarcats », chaussés d'abarques (sandales en peau de vache des montagnards), « Ets ahumats », les enfumés, les cagots.<sup>2</sup>  
Pour Esquièze, « Eths ausèths », les oiseaux (Enq. C.G. 1986); « Eths avarcats », les gens chaussés d'avarcas, sorte de sandales de cuir grossier attachées à la jambe par des liens (Rosapelly, vers 1910). Pour Sère, « Eths carrotèrs », ceux qui habitent sur un mamelon rocheux, carròt (Enquête C.G. 1986); « Eths ahumats », les enfumés, ou les gens dans le brouillard (Rosapelly).<sup>3</sup>  
« Ets ahumats », les enfumés ou les gens dans le brouillard. Beaucoup d'ambition, il n'y a point de vice dominant (É. P., V, 785).<sup>5</sup>

**Estaing**, canton d'Aucun :  
« Ets locous », les idiots, peut-être à cause de l'éloignement ou mieux, « Ets pescadous » avec les bonnes truites du lac.<sup>8</sup>

**Estampures**, canton de Trie-sur-Baïse :  
**Sobriquet** : « Lous Anlés », les Anglais.<sup>2</sup>  
« Los Anlés », les Anglais (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Estarvielle**, canton de Bordères-Louron :  
**Sobriquet** : « Ets Bouhèmis », les bohémiens.<sup>2</sup>  
« Eths bohèmis », les bohémiens d'après Rosapelly (vers 1910).<sup>3</sup>

**Estensan**, canton de Vielle-Aure :  
**Sobriquet** : « Eths sauta-sègas », les sauteurs de haies, à cause du relief local fortement accidenté et des chemins abrupts (Enq. A.L.G. et Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Esterre**, canton de Luz-Saint-Sauveur :  
**Sobriquet** : « Eths de Caièna », ceux de Cayenne, les bagnards (?). Sobriquet donné lors de l'enquête C.G. 1986, mais non expliqué.<sup>3</sup>

**Estirac**, canton de Maubourguet :  
**Sobriquet** : « Cots grans », les gros cous (goitreux), « Graulhassès », les grenouilleux, sobriquets dus à l'humidité du terroir.<sup>2</sup>  
« Los còths-grans », les goitreux, nombreux autrefois. « Los graulhassès », les pêcheurs de grenouilles, très abondantes jadis à cause des débordements de l'Adour (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>



## F

**Ferrère**, canton de Mauléon-Barousse :  
**Sobriquet** : « Ets tiolous », les crapauds.<sup>2</sup>  
« Eths chòlos », les crapauds (Rosapelly).<sup>3</sup>

**Ferrières**, canton d'Aucun :  
**Sobriquet** : « Ets coulès de Herrera », les cagots de Ferrières.<sup>3</sup>

**Fontrailles**, canton de Trie-sur-Baïse :

**Sobriquet** : « Boulurdaillo », race de voleurs (les habitants étaient jadis accusés par leurs voisins de pratiquer l'usure).<sup>2</sup>  
« La Volurdalha », engeance de voleurs. Comme leurs voisins de Trie, les gens de Fontrailles ont été accusés de pratiquer l'usure (Rosapelly, vers 1910). « Canhalhas de Fontralha », canailles (Cansou de l'Apitro, 1899).<sup>3</sup>

**Fréchède**, canton de Trie-sur-Baise :

**Sobriquet** : « Bouscassès », les forestiers (localité jadis boisée).<sup>2</sup>

« Los boscassès, les habitants des bois (Rosapelly) ou les bûcherons. « Los escobassaires », les fabricants de balais (Cansou de l'Apitro, 1899).<sup>3</sup>

**Fréchendets**, canton de Lannemezan :

**Sobriquet** : « Péléquès », pelures de châtaignes.<sup>2</sup>

« Eths pelequès », les peleurs de châtaignes (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Fréchet-Aure**, canton d'Arreau :

**Sobriquet** : « Sarnallès », les lézards.<sup>2</sup>

« Eths sarnalhès », ceux qui aiment à se chauffer au soleil comme les lézards gris (eras sarnalhas), à cause du bon ensoleillement du village (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Fréchou-Fréchet**, canton de Tournay :

**Sobriquet** : « Etsrenardès », les renards.<sup>2</sup>

« Eths arrenardès, les renards (Rosapelly, vers 1910). Chasseurs de renards ou au figuré, rusés ?<sup>3</sup>



## G

**Gaillagos**, canton d'Aucun :

« Eths potigròs », les mangeurs de pâte, d'après Rosapelly (vers 1910); qui écrit : le poutigros, pâte claire confectionnée avec de la farine de maïs ou de millet, de l'eau ou du lait,<sup>3</sup> formerait la base de la nourriture des gens de Gaillagos.

« Ets poutigos » ou « Ets matagros », on peut penser que certains avaient de grosses lèvres, mais « u poutigros », qui se nomme aussi « u pout » désigne aussi une pâte faite de farine de maïs mélangée avec de l'eau ou du lait.<sup>8</sup>

**Galan**, chef-lieu de canton :

**Sobriquet** : « Macassès », meurtrisseurs.<sup>2</sup>

« Era gormandalha de Galan » les gourmands (parce qu'il y a toujours eu des rentiers, qui ont la réputation d'être gourmands) Enq. ALG. « Orgulhós de Galan », orgueilleux (Cansou de l'Apitro, 1899). « Erhs macassès les meurtrisseurs (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Galez**, canton de Galan :

**Sobriquet** : « Lous fats de Galez », les fats de Galez.<sup>2</sup>

« Eths fats de Galés », les fats de Galez (Rosapelly, vers 1910). « Eths campejaires » les gens des champs, (Cansou de l'Apitro, 1899).<sup>3</sup>

**Gardères**, canton d'Ossun :

**Sobriquet** : « Pissoutets de Gardères », économes, avarés.<sup>2</sup>

« Los pissotets », les chiches, les avarés. On dit aussi d'un avaré : Qu'ei de Gardères », il est de Gardères, par jeu de mots sur le nom de la localité et le verbe « gardar », garder (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Gaudent**, canton de Mauléon-Barousse :

**Sobriquet** : « Eths pès\_plats », les pieds-plats (cité dans La Barousse de village en village).<sup>3</sup>

**Gaussan**, canton de Castelnau-Magnoac :

**Sobriquet** : « Lous calhets de Gaoussa », les marchands de mauvaise viande de Gaussan.<sup>2</sup>

« Eths pelaires », les écorcheurs (Cansou de l'Apitro, 1899)

« Ets calhets », les marchands de mauvaise viande, car plusieurs habitants pratiquaient le métier d'équarisseur (Rosapelly, 1910).<sup>3</sup>

**Gavarnie**, canton de Luz-Saint-Sauveur :

**Sobriquet** : « Templiès de Gabarnis », templiers de Gavarnie, par une fausse attribution aux templiers (hospitaliers).<sup>2</sup>

« Eths templièrs », les templiers. La construction de l'église est attribuée aux templiers (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Gayan**, canton de Bordères-sur-l'Echez :

**Sobriquet** : « Ets tauas », les taons (caractère impatient de ses habitants).<sup>2</sup>

« Los tavans », les taons (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Gazave**, canton de La-Barthe-de-Neste :<sup>1</sup>

**Gazost**, canton de Lourdes Est :

**Sobriquet** : « Burre de Gazost », beurre de Gazost, « Ets trucapelhots », les frappe-jupons (?).<sup>2</sup>

**Gèdre**, canton de Luz-Saint-Sauveur :

**Sobriquet** : « Ets menicougno de Gedro », les naïfs de Gèdre.<sup>2</sup>

« Eths meniconhas », les faibles d'esprit, selon Rosapelly (vers 1910) : Menico, Menicon, diminutifs de Dominique, serait le nom générique du naïf qui, dans tous les contes, est berné.<sup>3</sup>

**Gembrie**, canton de Mauléon-Barousse :

**Sobriquet** : « Ets buchoulous », les goîtreux.<sup>2</sup>

« Era noblessa », les nobles (Enq. C.G. 1986). « Eths buisholoses », les goîtreux (Rosapelly, vers 1910). « Eth petit monde de Gembria (cité dans La Barousse de village en village).<sup>3</sup>

**Générest**, canton d'Aucun :

**Sobriquet** : « Baranayrès », fabricants de jantes en bois.<sup>2</sup>

« Eths baranaires », les fabricants de jantes en bois. Anciennement, les gens de Générest, ont exploité le produit des forêts environnantes en se spécialisant dans la confection de bandes protectrices pour les roues (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Génos**, canton de Bordères-Louron :

**Sobriquet** : « Ets bouteilloudis », les amateurs de la bouteille.<sup>2</sup>

« Eths botelhodis », les bouteilleurs, selon Rosapelly (vers 1910), qui dit à propos de ces amateurs de dive bouteille : Ils semblerait vouloir justifier ce sobriquet par leur assiduité à l'auberge et leur amour pour le truquiflou (jeu de cartes).<sup>3</sup>

**Gensac**, canton de Rabastens-de-Bigorre :

**Sobriquet** : « Cot gros », goîtreux.<sup>2</sup>

« Los còths-gròs », les goîtreux (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Ger**, canton de Lourdes Est :

**Sobriquet** : « Ets cagalets », les chiches.<sup>2</sup>

« Eths cagalets », les chiches. L'économie des gens de Ger irait jusqu'à l'avarice, disent leurs voisins (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Gerde**, canton de Campan :

**Sobriquet** : « Ets gaueruts », les goîtreux.<sup>2</sup>

« Eths gaveruts » les goîtreux, car ceux-ci y étaient nombreux autrefois. Ce sobriquet, donné probablement par quelques tavadès d'Asté, a provoqué la réponse suivante : « Eths de lerdà que n'an un gran gavèer; cò qui'us consòla, que n'an mès los d'Astèr », les gens de Gerde ont un grand goître, ce qui les console, c'est que ceux d'Asté l'ont plus gros (Rosapelly, vers 1910).

Dicton : « Prim e long com eth pòrc de lerdà », Mince et long comme le porc de Gerde (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Germ-Louron**, canton de Bordères-Louron :

Sobriquet : « Ets cigalès », les gardeurs de corneilles.<sup>2</sup>

« Eths cigalèrs ou shigalèrs que Rosapelly (vers 1910) traduit par les gardeurs de corneilles. Les corneilles, appelées cigalas dans le pays, font un long séjour dans ce village, le plus haut de la vallée. Selon le même hauteur, les habitants de ce village sont également surnommés « eres faries », les poules, à cause de la situation du lieu, comparé à un perchoir.<sup>3</sup>

**Germs-sur-L'Oussouet**, canton de Lourdes Est :

Sobriquet : « Era cliqua », la clique, les gens méprisables, sobriquet défavorable comme ceux des villages qui ont obtenu l'indépendance.<sup>2</sup>

« Era clicà », la clique (péjoratif) (Rosapelly, vers 1910), par rapport malicieux avec le nom du Pic de la Clique qui domine le village à l'ouest.<sup>3</sup>

**Geu**, canton de Lourdes Est :

Sobriquet : « Ets pourés », les poulets.<sup>2</sup>  
« Eths porets », les poulets (Rosapelly).<sup>3</sup>

**Gez**, canton d'Argelès-Gazost :

Sobriquet : « Eras castanhas de lès », les châtaignes, d'après la production locale (Rosapelly, 1910)

Dicton : « Tira-hum de Gès, tres esclòps d'Ortiac », à Gez par le feu des bogues on est enfumé, pour aller à Ortiac faut être bien ferré. On sait que pour aller de Villelongue à Ortiac, il faut toujours monter et par un mauvais chemin (Bourdette).<sup>3</sup>

« Ets d'eras castagnas », au milieu des châtaigniers.<sup>8</sup>

**Gez-ez-Angles**, canton de Lourdes Est :<sup>1</sup>

**Gonez**, canton de Pouyastruc :

Sobriquet : « Gran poble », grand peuple pour ironie (c'était l'un des plus petits villages du département).<sup>2</sup>

« Gran pòble », grand peuple, c'est à dire forte population, par dérision, ce village étant un des plus petits du département (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Gouaux**, canton d'Arreau :

Sobriquet : « Empourès de Ouaous », chercheurs de résine de Gouaux (on l'a recueillait pour servir de collyre).<sup>2</sup>

« Eths amporèrs, ceux qui récoltent la résine des sapins (avets) (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Goudon**, canton de Tournay :

Sobriquet : « Pataquès », batailleurs.<sup>2</sup>

« Los pataquèrs », les batailleurs (Rosapelly, vers 1910).

Dicton : « Si volets saber si sòi de Godor, guerdatz lo plec deu cotillon », si vous voulez savoir si je suis de Goudon, regardez le pli de mon cotillon. Se dit d'une personne qui porte sa toilette sans grâce (Rosapelly).<sup>3</sup>

**Gourgue**, canton de Lannemezan :

Sobriquet : « Ets dera daouno », ceux de la hache, (environnement forestier du village).<sup>2</sup>

**Grailhen**, canton de Vielle-Aure :

Sobriquet : « Ets saoumirots », les ânon.<sup>2</sup>

« Eths saumiròts », les ânon, à cause des nombreux ânes utilisés par les habitants pour le transport du bois dont ils

faisaient commerce. (Enq. C.G. 1986 et Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Grézian**, canton d'Arreau :

Sobriquet : « Courbeillous de Gredio », corbeilles de bâts de Grézian.<sup>2</sup>

« Eths corbelhons de Gredian », les corbillons de Grézian. Il s'agit des corbeilles de bât des ânes, très usuelles autrefois pour toutes sortes de transports (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Grust**, canton de Luz-Saint-Sauveur :

Sobriquet : « Culhèrès de Grust », fabricants de cuillers de Grust.<sup>2</sup>

« Eths limaquèrs », ceux qui écrasent les limaces ?) (Enq. C.G. 1986). « Eths potarrèrs », les mangeurs de pâte de farine de maïs (era pot [pout]) (Rosapelly, vers 1910). « Eths culhèrès », les fabricants de cuillers (de buis) (Rosapelly).<sup>3</sup>

**Guchan**, canton de Vielle-Aure :

Sobriquet : « Eths canardèrs », les éleveurs de canards (Enq. C.G. 1986). « Eths perrotèrs », les gardeurs de dindons. Ils se livrent beaucoup à l'élevage des canards, oies, dindons (Rosapelly, vers 1910). « Eths cuers », les cuirs, expliqué par les habitants de Guchan sont en général, d'un tempérament sec et d'un teint basané, de là le nom de « cuers », cuirs (Rosapelly), où maigres, crèvent de faim (Enq. A.L.G.).<sup>3</sup>

**Guchen**, canton d'Arreau :

Sobriquet : Rosapelly (vers 1910) en donne plusieurs. « Eths dera borra de Guishen », ceux de la laine : il y avait jadis plusieurs filatures de laine à Guchen ainsi qu'un grand nombre de tisserands et comme en travaillant la laine on soulève et on se couvre d'une espèce de devet, les Guchenois avaient ce surnom. « Eths tira-espada de Guishen », les spadassins. Il avait longtemps existé une certaine rivalité entre Ancizan et Guchen, les gens des deux localités en venaient quelquefois aux mains. Guchen a fourni des hommes d'armes qui, dans ces circonstances, devaient faire preuve de hardiesse, « Gentilhessa de Guishen », gentillesse de Guchen. Le village de Guchen est le plus fécond de la contrée en hommes cultivés; aussi y trouve-t-on une courtoisie qu'on rencontre rarement ailleurs.<sup>3</sup>

**Guizerix**, canton de Castelnaud-Magnoac :

Sobriquet : « Cagots », L'église aurait jusqu'au 18ème siècle, possédé une porte spéciale réservée aux cagots.<sup>2</sup>

« los cagòts », les cagots (Rosapelly, vers 1910), d'après un fait historique. « Eths borrecs (agneaux d'un an) (Cansou de l'Apitro, 1899).<sup>3</sup>



## H

**Hachan**, canton de Castelnaud-Magnoac :

Sobriquet : « Cagotaille de Hachan », race de cagots de Hachan.<sup>2</sup>

« La cagotalha ou la capotalha de Haishan », les cagots, d'après Rosapelly (vers 1910), qui commente : « Il y eut dans ce village du Magnoac des familles de cagots assez nombreuses pour que ce sobriquet soit donné à la collectivité » (Cf. Guizerix). « Eths limaçquères », les ramasseurs de limaces (Brun et Maumus, 1928).<sup>3</sup>

**Hagedet**, canton de Castelnaud-Rivière-Basse :

Dicton : « Entà la hèsta annau de Hgedèth, que tuèn un aso en per un vetèth », pour la fête annuelle de Hagedet, on tua un âne au lieu d'un veau (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Hauban**, canton de Bagnères-de-Bigorre : <sup>1</sup>

**Hautaget**, canton de Saint-Laurent-de-Neste :  
Sobriquet : « Ets caps pèlats », les têtes pelées.<sup>2</sup>  
« Eths caps-pelats », les têtes pelées (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Hèches**, canton de La-Barthe-de-Neste :  
Sobriquet : « Ets dera luto de Héchos », les lutteurs de Hèches.<sup>2</sup>  
« Eths dera luta », les lutteurs sobriquet de Hèches). « Eths carboèrs », les charbonniers (sobriquet de Rebouc).  
Dicton : « Eras vacas de Heishetas que tuman ets bueus de Hèishas », les vaches de héchettes frappent de la corne les boeufs de Hèches (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Hères**, canton de Castelnau-Rivière-Basse :  
Dicton : « Èras, meishantas gents e bonas tèrras », Hères, méchantes gens et bonne terre. L'assonance a plus de part que la vérité dans ce dicton (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Hibarette**, canton d'Ossun :  
Sobriquet : « Ets haginès », les chasseurs de fouines.<sup>2</sup>  
« Eths haginèrs », les chasseurs de fouines (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Hiis**, canton de Laloubère :  
Sobriquet : « Ets ters », vers qui trouent le cuir.<sup>2</sup>  
« Eths tèrs », les vers qui trouent le cuir (des bovins, c'est à dire les varrons) (Rosapelly, vers 1910. « Eths tèrcos », même sens ? (Enq. C.G. 1986).<sup>3</sup>

**Hitte**, canton de Tournay : <sup>1</sup>

**Horgues**, canton de Laloubère :  
Sobriquet : « Los vertelhèrs » d'après Rosapelly (vers 1910), qui ne traduit pas ce sobriquet. Faut-il voir le mot gascon « vertelh », peson de fuseau ?  
(D. T. C. H. P., Michel Grosclaude et J-François Le Nail)

**Houeydets**, canton de Galan : <sup>1</sup>

**Hourc**, canton de Pouyastruc :  
Sobriquet : « Escoubassès », fabricants de balais.<sup>2</sup>  
« Los escobassèrs », les fabricants de balais (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>



## I

**Ibos**, canton de Bordères-sur-l'Échez :  
Sobriquet : « Lous pépis d'Ibos », les simples d'Ibos.<sup>2</sup>  
« Eths pépis », les niais et « Eths planta-gulhas », les planteurs d'aiguilles, par allusion aux contes de facétieux dont les habitants d'Ibos sont les héros tournés en dérision.  
Dicton : « Los d'Ibòs qu'an lo diable au còs », les gens d'Ibos ont le diable au corps (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Ilhet**, canton d'Arreau :  
Sobriquet : « Bandoulès d'Ilhet », bandits de grand chemin.<sup>2</sup>  
« Eths bandolèrs d'Ilhet », les brigands  
Dicton : « A Ilhet que son sus l'aiga, e que crèban de set », A Ilhet on est sur l'eau et l'on crève de soif ». Ilhet domine la rivière de la Neste mais ne peut pas y puiser d'eau en raison de sa situation. (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Ilheu**, canton de Mauléon-Barousse :

Sobriquet : « Uhous », hiboux.<sup>2</sup>  
« Eths uhons », les hiboux (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Izaourt**, canton de Mauléon-Barousse :  
Sobriquet : « Cabilatayrès », pêcheurs de chabots.<sup>2</sup>  
« Eths cabilats », les chabots, à cause de la situation du village au bord de l'Ourse (cité dans La Barousse de village en village). Rosapelly (vers 1910) citait « Cabilataires », pêcheurs de chabots.<sup>3</sup>

**Izaux**, canton de La-Barthe-de-Neste : <sup>1</sup>



## J

**Jacque**, canton de Pouyastruc :  
Dicton : « Polit com un pòrc de Jaca », poli bien élevé comme un porc de Jacque (locution comparative citée par Rosapelly). « Dab un se e ua coa de vaca que montan la còsta de Jaca », avec un si et une queue de vache, l'on monte la côte de Jacque.  
Ce que l'on répond à quelqu'un qui commence des phrases par si, comme on dit en français : Avec des si, on mettrait Paris en bouteille (cité par J. Boisfontier).<sup>3</sup>

**Jarret**, canton de Lourdes Est : <sup>1</sup>

**Jézeau**, canton d'Arreau :  
Sobriquet : « Petèguès de Yedeou », pelletiers de Jézeau (outrés en peau).<sup>2</sup>  
« Eths peteguèrs de lèdeu. Rosapelly, (vers 1910) donne l'explication de ce sobriquet : les gens de Jézeau portaient jadis le lait qu'ils vendaient à Arreau dans des outrés qui leur servaient en même temps de baratte. Le sens du sobriquet serait donc : les porteurs de peaux.<sup>3</sup>

**Juillan**, canton d'Ossun :  
Sobriquet : « Calhauassès », habitants au milieu des cailloux (qui abondent dans la plaine).<sup>2</sup>  
« Eths calhavassèrs », les gens qui vivent au milieu des cailloux. D'autres interprètent : ceux qui jettent des cailloux (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Julos**, canton de Lourdes Est : <sup>1</sup>

**Juncalas**, canton de Lourdes Est :  
Sobriquet : « Ets courbachs », les corbeaux était le surnom des habitants d'origine espagnole.<sup>2</sup>  
« Eths Corbaish », les corbeaux. Veut-on désigner le teint oula gloutonnerie de la population? Les deux versions ont des tenants (Rosapelly, 1910).<sup>3</sup>



## L

**La-Barthe-de-Neste**, chef-lieu de canton :  
Sobriquet : « Ets baquès de La Barthe », les vachers de La Barthe.<sup>2</sup>  
« Eths vaquèrs », les vachers. Favorisés par le voisinage des landes, les gens de La Barthe se livrent spécialement à l'élevage des bêtes à cornes (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Labassère**, canton de Bagnères-de-Bigorre :

Sobriquet : « Louzés », ardoisiers.<sup>2</sup>

« Eths Losèrs », les ardoisiers, à cause des carrières d'ardoises qui ont donné leur nom au village.

Dicton : « Vaca de Labassèra, gojata de Trebons, deishatz-las on son », vache de Labassère, fille de Trébons, laissez-les où elles sont. A ce discourtois dicton, il est répondu : « Gojata de Trebons, vaca de Labassère que hèn per'arribèra », fille de Trébons, vache de Labassère, prospèrent dans la plaine (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Labastide**, canton de La-Barthe-de-Neste :

Sobriquet : « Ets téchous », les blaireaux, « Ets loups », les loups, « Ets caoussatès », fabricants de jantes en bois.<sup>2</sup>

« Eths taishons », les blaireaux. On explique ce sobriquet par les nombreuses cavernes qui existent sur place (tutas). L'une d'elles est célèbre, avec un porche immense (Enq. ALG).

Dictons : « Poralha d'Avezac, canalha de Prat, eths dera Bastida per dessus eth mercat », volaille d'Avezac, canaille de Prat, et ceux de Labastide par dessus le marché (dit par les gens d'Asque, Enq. ALG).<sup>3</sup>

**Labatut-Rivière**, canton de Maubourguet :

Sobriquet : « Patacassès », batailleurs.<sup>2</sup>

« Los patacassèrs », les bagarreurs (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Laborde**, canton de La-Barthe-de-Neste :

Sobriquet : « Palès de Laborde », fabricants de pelles en bois.<sup>2</sup>

« Ets dera pasta borida », ceux de la pâte bouillie ». Il s'agissait d'une pâte que l'on faisait pour la Noël avec de la farine de millet; on la faisait bouillir deux ou trois jours jusqu'à ce qu'elle fut bien aigre, et on la mangeait pour le réveillon, (Enq. ALG) . « Eths palèers », les fabricants de pelle de bois (Rosapelly, vers 1910). « Eths deras arrabas », ceux des navets. La fête locale tombe pour la Saint Martin : il y a des navets pour faire la fête ! (Ens. ALG).<sup>3</sup>

**Lacassagne**, canton de Rabastens-de-Bigorre :

Sobriquet : « Taoueillous de Lacassagno », porteurs de tabliers de Lacassagne.<sup>2</sup>

« Los travalhons », ce sobriquet est traduit par Rosapelly (vers 1910) par les porteurs de tabliers.<sup>3</sup>

**Lafitole**, canton de Maubourguet :

Sobriquet : « Toumassayrès de Lafitole », producteurs de tomates, culture de reconversion après le phylloxéra.<sup>2</sup>

« Los tomassaires », les cultivateurs de tomates. Depuis la destruction des vignobles par le phylloxéra, les gens de Lafitole cultivent la tomate avec succès (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Lagarde**, canton de Bordères-sur-l'Echez :

Sobriquet : « Lous picars de Lagarde », les moustiques de Lagarde.<sup>2</sup>

« Los picards », les moustiques, d'après Rosapelly (vers 1910); Palay donne à l'adjectif picard le sens de susceptible, emporté, et c'est ainsi qu'il interprète le sobriquet des habitants de Lagarde.<sup>3</sup>

**Lagrange**, canton de Lannemezan :

« Pèla-bròcs dera Granja », pèle-bruyère (Cansou de l'Apitro, 1889).<sup>3</sup>

**Lahitte-Toupière**, canton de Maubourguet :

Sobriquet : « Toupiès de Lahito », potiers de Lahitte.<sup>2</sup>

« Los topiers », les potiers.<sup>3</sup>

**Lalanne-Magnoac**, canton de Castelnau-de-Magnoac :

Sobriquet : « Eths escurulhaires », les sonneurs de grelots ou « Eths campanaires (même sens) (Cansou de l'Apitro, 1899).<sup>3</sup>

**Lalanne-Trie**, canton de Trie-sur-Baïse :

Sobriquet : « Escurulhaires » ou « campanaires », les sonneurs de grelots (Cansou de l'Apitro, 1899).<sup>3</sup>

**Laloubère**, chef-lieu de canton :

Sobriquet : « Loubatès », Laloubère anciennement Loubadère, lieu infesté de loups aux 10 et 12ème siècles.<sup>2</sup>

« Los lobatèrs », les chasseurs de loups. « Los corsiers », par référence à l'hippodrome créé en 1809 (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Lamarque-Pontacq**, canton d'Ossun :

Sobriquet : « Lous souciès de Lamarque », les sorciers.<sup>2</sup>

« Eths sorcièrs », les sorciers (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Lamarque-Rustaing**, canton de Trie-sur-Baïse :

Sobriquet : « Pleytejayrès », les plaideurs.<sup>2</sup>

« Los pleitejaires », les plaideurs, ceux qui aiment à plaider (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup> « Burla-gleisas », brûle-églises (Cansou de l'Apitro, 1899).<sup>3</sup>

**Laméac**, canton de Rabastens-de-Bigorre :

Sobriquet : « Escargouillès » mangeurs d'escargots.<sup>2</sup>

« Los limaquèrs, (Enquête C.G.1986). « Los escargolhèrs » (Enq. A.L.G. et Rosapelly vers 1910). Le sens est le même : les mangeurs d'escargots. Car leur fête patronale tombant au mois de mai, saison où il y a beaucoup d'escargots, on disait qu'ils en mangeaient ce jour-là.<sup>3</sup>

**Lançon**, canton d'Arreau :

Dicton : « Lançon, totis qu'en son, à Lançon tous le sont. Les habitants de ce petit village sont accusés de sorcellerie (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Lanespède**, canton de Tournay :<sup>1</sup>

**Lanne**, canton d'Ossun :

Sobriquet : « Cagots de Lanne », (autrefois), « Ets Anglès de Lanne », les Anglais de Lanne.<sup>2</sup>

« Eths Anglès », les Anglais « Ethscagots », les cagots (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Lannemezan**, chef-lieu de canton :

Sobriquet : « Eths afofats », les orgueilleux (Enq. A.L.G.).

« Eths vaganous », les vauriens (Rosapelly, vers 1910), plutôt les oisifs.

Dicton : « Lanamesa, ni hemma, ni can », à Lannemezan ne prenez ni femme, ni chien (Rosapelly).<sup>3</sup>

**Lansac**, canton de Pouyastruc :

Sobriquet : « Maquinhous de Lansac », maquignons.<sup>2</sup>

« Los maquinhons », les maquignons d'après Rosapelly (vers 1910) qui ajoute les maquignons ne jouissent pas généralement d'une réputation très flatteuse.

(D. T. C. H. P., Michel Grosclaude et J-François Le Nail)

**Lapeyre**, canton de Trie-sur-Baïse :

Sobriquet : « Ets freluquets de Lapeyra », les freluquets de Lapeyre.<sup>2</sup>

« Los freluquets », les freluquets qui viennent au marché de Trie faire les petits messieurs. « Los mossuròts (Rosapelly). « Minhons », mignons (Cansou de l'Apitro, 1889). « Los truca-estacas », (Enq. A.L.G.).<sup>3</sup>

**Laran**, canton de Castelnau-Magnoac :<sup>1</sup>

**Larreule**, canton de Maubourguet :

Sobriquet : « Lous mougès de Larréoulo », les moines de Larreule, « Countrebandistes de Larréouls », en raison de la culture du tabac pratiquée à Larreule.<sup>2</sup>

« Les monges », les moines, c'est à dire ceux qui vivent avec les moines, à cause de l'abbaye bénédictine (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Larroque-Magnoac**, canton de Castelnau-Magnoac :  
Sobriquet : « Capotaille de Larroco », race de cagots de Larroque (ceux qui auraient eu une porte réservée à l'église).<sup>2</sup>

« La capotalha de Larròca », les cagots de Larroque (Rosapelly, vers 1910). Même sobriquet dans d'autres communes de ce canton : Guizerix, Hachan.<sup>3</sup>

**Lascazères**, canton de Castelnau-Rivière-Basse :<sup>1</sup>

**Laslades**, canton de Pouyastruc :  
Sobriquet : « Fats ou Aboucats de Laslades », vaniteux, prétentieux de Laslades.<sup>2</sup>

« Los avocats », les avocats (Enq. C.G. 1986). « Los fats », les sots. Fats veut dire aussi recherché dans sa toilette (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Lassales**, canton de Castelnau-Magnoac :  
Sobriquet : « Saubadges de Lassales », sauvages (allusion à la situation perdue dans les landes, où se seraient par ailleurs retirés des Juifs) d'où « Judious de Lassales », Juifs de Lassales.<sup>2</sup>

« Eths sauvatge deras Salas », les sauvages de Lassales, à cause de brigands et voleurs qui détraquaient les pèlerins se rendant à Garaison (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Lau-Balagnas**, canton d'Argelès-Gazost :  
Sobriquet : « Ets goudelhats ou guternous de Lau », les goitreux.<sup>2</sup>

« Eths godelhats de Laur », les goitreux de Lau (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

« Ets gudelhats, mot lié à la notion de goitre ». <sup>8</sup>

**Layrisse**, canton d'Ossun :  
« Eths cul-negres », Les culs-noirs, peut-être les Mores, les Sarrasins? « Eths Turcos », les Turcs (même réflexion) (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Lescurry**, canton de Rabastens-de-Bigorre :  
Sobriquet : « Aulhès de Lescurry », bergers.

(G.V.V.F., Michel de La Torre, Editions Deslogis-Lacoste)  
« Los aulhès », les bergers.<sup>3</sup>

**Lespouey**, canton de Tournay :  
Sobriquet : « Malehardo de Lespouey », mauvaise harde, mauvaise gens.<sup>2</sup>

**Lézignan**, canton de Lourdes Est :<sup>1</sup>

**Lhez**, canton de Tournay :  
Sobriquet : « Bermis de Lhez », vers de Lhez, « Huganaous de Lhez », huguenots de Lhez.<sup>2</sup>  
« Los vèrmis », les vers de terre et aussi « Los huganauds », les huguenots (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Liac**, canton de Rabastens-de-Bigorre :  
Sobriquet : « Lous antonis de Liac », les peu dégourdis de Liac.<sup>2</sup>  
« Los antònis », les peu dégourdis (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Libaros**, canton de Galan :  
Sobriquet : « Bucherous », bûcherons.<sup>2</sup>  
« Los bucherons » les bûcherons (Rosapelly, vers 1910).  
« Haut-montats de libaròs » hauts-montés, (Cansou de l'Apître 1899).<sup>3</sup>

**Lies**, canton de Bagnères-de-Bigorre :  
Sobriquet : « Las castanhos », les châtaignes.<sup>2</sup>

« Eras castanhas » les châtaignes, car ce village est situé au milieu de châtaigneraies (Rosapelly, vers 1910)

Dicton : « Betas e Castillon, Lias e Bonamason, dab ua padena que n'a pro », Bettes et Castillon, Lies et Bonnemazon, avec une poêle en ont assez. Dicton cité par Rosapelly (vers 1910) qui n'est qu'une variante de celui signalé pour Bettes.<sup>3</sup>

**Lizos**, canton de Pouyastruc :<sup>1</sup>

**Lombrès**, canton de Saint-Laurent-de-Neste :  
Sobriquet : Eths arrats-taishons », les blaireaux. Les gens de ce petit village, bâti sur le pendant de la montagne, vivant seuls, auraient reçu ce sobriquet par ceux de la plaine (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Lomné**, canton de La-Barthe-de-Neste :  
Sobriquet : « Ets deras chirézas », ceux des cerises (allusion à la cueillette pratiquée dans les bois).

(G.V.V.F., Michel de La Torre, Editions Deslogis-Lacoste)

« Eths shiresas », les cerises. Car, dit-on : la fête locale est pour la Saint Pierre (29 juin). On y mange des cerises. (Enq. ALG).<sup>3</sup>

**Lortet**, canton de La Barthe-de-Neste :  
Sobriquet : « Ets carrètès », les charretiers (roulage aux 18 et 19ème siècle).<sup>2</sup>

« Eths carretèrs », les charretiers, d'après Rosapelly (vers 1910), qui dit : anciennement, les gens de Lortet voituraient les produits du pays vers Lannemezan et en rapportaient du vin, de la chaux, etc.<sup>3</sup>

**Loubajac**, canton de Saint-Pé-de-Bigorre :<sup>1</sup>

**Loucrup**, canton d'Ossun :  
Sobriquet : « Lou coucuts de Loucrup », les coucous de Loucrup.<sup>2</sup>  
« Eths cocuts », les coucous/cocus (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Loudenvielle**, canton de Bordères-Louron :  
Sobriquet : « Ets cabiros », les grosses têtes, les importants.<sup>2</sup>  
« Eths cabiròus », les grosses têtes, les importants (Rosapelly vers 1910). « Eths arratèrs », les ratiers (Enq. A.L.G.) à Loudenvielle. « Eths broishis », les sorciers à Aranvielle (Rosapelly et Enq. A.L.G.).<sup>3</sup>

**Loudervielle**, canton de Bordères-Louron :  
Sobriquet : « Ets Anglédís », les Anglais.<sup>2</sup>  
« Ets Angledis », les Anglais (Rosapelly, vers 1910 et Enq. A.L.G.).<sup>3</sup>

**Louey**, canton d'Ossun :  
Sobriquet : « Ets loueyris », les loutres.<sup>2</sup>  
« Eths taishons », les blaireaux (Enq. CG. 1986). « Eths loeris », les loutres (Rosapelly, vers 1910) provenant de l'étymologie populaire fautive de Louey.<sup>3</sup>

**Louit**, canton de Pouyastruc :  
Sobriquet : « Escoubassès », fabricants de balais.<sup>2</sup>  
« Los escobassèrs », les fabricants de balais (Rosapelly, vers 1910); sobriquet que cette localité partage avec quelques villages voisins.<sup>3</sup>

**Lourdes**, canton de Lourdes Ouest :  
Sobriquet : Eths peirèrs », les tailleurs de pierre (Rosapelly, vers 1910), à cause des carrières de bonne pierre qui existent.<sup>3</sup>

**Loures-Barousse**, canton de Monléon-Barousse :  
Sobriquet : Eths potatgèrs », les jardiniers. Les gens de Loures cultivant avec soin leurs jardins, approvisionnent de légumes la station thermale voisine de Barbazan, le bouillon

d'herbes étant le complément de la cure purgative de Barbazan (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Lubret-Saint-Luc**, canton de Trie sur Baïse :

Sobriquet : « Bramassèrs de Lubret », ramasseurs de bruyère. « Escobassaires », fabricants de balais (Cansou de l'Apitro). « Tistalhèrs de Sent-Luc », vanniers (Enq. C.G. 1986).<sup>3</sup>

**Luby-Betmont**, canton de Trie sur Baïse :

Sobriquet : « Carretèrs de Lube », charretiers. « ventejaires de Bèthmont », ventilateurs (Cansou de l'Apitro, 1899).<sup>3</sup>

**Luc**, canton de Tournay :<sup>1</sup>

**Lugagnan**, canton de Lourdes Est :

Sobriquet : « Ets legagnous de Lugagnan », les chassieux de Lugagnan.<sup>2</sup>  
« Eths leganhós », les chassieux. Par jeu de mots venu de l'analogie de consonance existant entre le nom du village et cet adjectif (Rosapelly).<sup>3</sup>

**Luquet**, canton d'Ossun :<sup>1</sup>

**Lustar**, canton de Trie-sur-Baïse :

Sobriquet : « Dansayrès », danseurs.<sup>2</sup>  
« Los dançaires », les danseurs (Rosapelly, vers 1910).  
« Glapus », galapiat, vaurien (Cansou de l'Apitro, 1899).<sup>3</sup>

**Lutilhous**, canton de Lannemezan :

Sobriquet : « Ets dera auocat », ceux de la patte d'oie (marque que les cagots devaient porter au Moyen-Âge).<sup>2</sup>  
« Eths deth auocat », ceux de la patte de l'oie. Serait-ce une allusion à la marque extérieure que les cagots devaient porter sur leurs vêtements ? (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Luz-Saint-Sauveur**, chef-lieu de canton :

Sobriquet : « Pelo cus de Luz », pèle culs de Luz comme les appelaient leurs voisins, les accusant d'avarice et d'usure.<sup>2</sup>  
« Eths tòis », (déjà donné à Barèges et étendu à l'emble de la vallée). « Eths pelacuu », pèle-culs de Luz, petits personnages de Luz vivant chichement (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>



## M

**Madiran**, canton de Rivière-Basse :

Sobriquet : « Causiayres », chauffourniers.<sup>2</sup>  
« Los causiaires », les chauffourniers, car il y avait autrefois beaucoup de fours à chaud (Rosapelly, vers 1910).  
Dicton : « Qu'a cargat a Madiran », il a chargé à Madiran. Se dit à Vic d'un homme en état d'ivresse (Rosapelly, même époque).<sup>3</sup>

**Mansan**, canton de Rabastens-de-Bigorre :<sup>1</sup>

**Marquerie**, canton de Pouyastruc :

Sobriquet : « Estiro broc », étire buisson.<sup>2</sup>  
« Los estira-bròcs », sobriquet donné par Rosapelly (vers 1910), les tire-épines.<sup>3</sup>

**Marsac**, canton de Vic-en-Bigorre :

Sobriquet : « Craco mouscos », gobe mouches.<sup>2</sup>  
« Los craca-moscas », les croqueurs de mouches (Enq. C.G. 1986 et Rosapelly, 1910).<sup>3</sup>

**Marsas**, canton de Bagnères-de-Bigorre :

Sobriquet : « Tutayes », qui épient par l'entrebaillement de la porte.<sup>2</sup>  
« Eths tutais », ceux qui épient, qui regardent par l'entrebaillement de la porte ou des volets (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Marseillan**, canton de Pouyastruc :

Sobriquet : « Escoubassayrès », de la fabrication des balais au 19ème siècle.<sup>2</sup>  
« Los escobassaires », les fabricants de balais (Rosapelly, vers 1910). Sobriquet porté aussi par les habitants d'autres communes du canton de Pouyastruc.<sup>3</sup>

**Mascaras**, canton de Tournay :

Sobriquet : « Courdelayrès », conducteurs d'attelages de renfort sur la route de Tarbes à Tournay).<sup>2</sup>  
« Los cordelaires », conducteurs d'attelages de renfort (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Maubourguet**, chef-lieu de canton :

Sobriquet : « Bentés de graulhes », ventres de grenouilles.<sup>2</sup>  
« Los ventes de graulhas », les ventres de grenouilles, en raison des inondations fréquentes de l'Adour et de l'Echez;<sup>3</sup>  
« Los barraulèrs », les fabricants de peits barils « barraus».<sup>3</sup>

**Mauléon-Barousse**, chef-lieu de canton :

Sobriquet : « Era noblessa », la noblesse (cité dans La Barousse de village en village).<sup>3</sup>

**Mauvezin**, canton de Lannemezan :

Sobriquet : « Escarissés », qui raclent, qui nettoient, c'est à dire économes.<sup>2</sup>  
« Eths escarrissèrs », gens qui raclent, nettoient un plat, c'est à dire économes, tenaces, laborieux (Rosapelly, vers 1910).  
Dicton : « Mauvesin, ne n'an qu'un bocin », Mauvezin, ils n'ont qu'un morceau de pain (Rosapelly). « Qu'ei com eth barbièr de Mauvesin, que hè'ra barba e que paga vin », il est comme le barbièr de Mauvezin : il fait la barbe et il paie du vin (dicton usité à Bagnères, suivant Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Mazères-de-Neste**, canton de Saint-Laurent-de-Neste :

Sobriquet : « Ets pèlèquès », picoreurs, grapilleurs.<sup>2</sup>  
« Eths cabilats », les chabots. Autrefois, la Neste «était beaucoup plus poissonneuse et l'on y prenait d'énormes chabots (Enquête C.G. 1986). « Eths pelagatèrs », les écorcheurs de chats. S'appliquait aux gitans et nomades exerçant les métiers de vanniers ou d'étameurs, qui étaient accueillis à Mazères car on les accusait de manger les chats du voisinage (Enq. C.G. 1986). « Eras pe lòcas, les châtaignes bouillies avec leur peau. Ce mode de cuisson fréquent en beaucoup de lieux a dû paraître assez primitif aux habitués de la châtaigne rôtie ou bouillie dans sa peau, pourqu'ils en fassent un sujet de plaisanterie (Enq. C.G., 1986).<sup>3</sup>

**Mazerolles**, canton de Trie-sur-Baïse :

Sobriquet : « Los devociós », les dévots. « Çaça-moscas », chasse-mouches (Cansou de l'Apitro, 1899).  
Dicton : « Maderòlas, truca pairòlas », Mazerolles, frappeurs de chaudrons, pour appeler les cochons, le soir, parce qu'on y élève beaucoup de porcs (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Mazouau**, canton de La-Barthe-de-Neste :<sup>1</sup>

**Mérilheu**, canton de Bagnères-de-Bigorre :

« Eras castanhas », les châtaignes, (Rosapelly, 1910)  
« Eths leitassèrs », les laitiers (Enq. A.L.G.).<sup>3</sup>

**Mingot**, canton de Rabastens-de-Bigorre :

**Dicton** : « A Mingôt, que pòrtan tots esclòps », A Mingot tous les habitants portent des sabots (Rosapelly, vers 1910). Le sens doit être : il n'y a là que des paysans, des gens de peu, pas de bourgeois.

**Molère**, canton de Lannemezan : <sup>1</sup>

**Momères**, canton de Laloubère :

**Sobriquet** : « Crocomichetos de Moumerous », croque miches de Momères, à cause de la distribution de miches de pain faite par les dames de Momères aux indigents. <sup>2</sup>

« Los cròca-michetas », les croque-miches. Rosapelly (vers 1910), l'explique ainsi : il y avait à Momères un couvent de dames de l'ordre de Fontevault, qui faisaient une fois par semaine, une distribution de miches de pain aux indigents : de là le sobriquet de croque-miche. <sup>3</sup>

**Monfaucon**, canton de Rabastens-de-Bigorre :

**Sobriquet** : « Los escargolhèrs », ceux qui musent, qui marchent à l'allure des escargots (Rosapelly, vers 1910). <sup>3</sup>

**Monléon-Magnoac**, canton de Castelnau-Magnoac :

**Sobriquet** : « Moussuralho de Maouléoun », tas de messieurs de Monléon, allusion aux prétentions de la petite ville. <sup>2</sup>

« Eths mossuralha », les messieurs (en mauvaise part) (Rosapelly, vers 1910), à cause de la prétention de certains à passer pour bougeois. <sup>3</sup>

**Monlong**, canton de Castelnau-Magnoac : <sup>1</sup>

**Mont**, canton de Bordères-Louron :

**Sobriquet** : « Ets pourets », les dindons. <sup>2</sup>

Rosapelly (vers 1910) indique « Eths porets », traduit par les dindons. Or le mot poret ne signifie jamais dindon mais poulet dans les Hautes-Pyrénées. Peut-être convient-il de corriger : Eths porrots. Eths porrets (les poireaux ?) (Enq. A.L.G.). <sup>3</sup>

**Montastruc**, canton de Galan :

**Sobriquet** : « Pélahigas », pèle figues. <sup>2</sup>

« Los pèla-higas », les pèle figues (Rosapelly, vers 1910).

« Los ragachets » les courts (Cansou de l'Apitro, 1899). <sup>3</sup>

**Montégut**, canton de Saint-Laurent-de-Neste :

**Sobriquet** : « Usuriés », usuriers. <sup>2</sup>

**Montgaillard**, canton de Bagnères-de-Bigorre :

**Sobriquet** : « Eths trucca-taulèrs, c'est à dire à peu près les pilliers de cabaret. Rosapelly (vers 1910) cite un autre sobriquet, « Eths cagòts », les cagots qui étaient assez nombreux autrefois à Montgaillard et ont laissé leur nom au quartier qu'ils habitaient. <sup>3</sup>

**Montignac**, canton de Séméac :

**Sobriquet** : « Bouna gens », bonnes gens. <sup>2</sup>

« Eras bonas gents », les bonnes gens (Rosapelly, vers 1910). <sup>3</sup>

**Montoussé**, canton de La-Barthe-de-Neste :

**Sobriquet** : « Coucut », coucous des bois environnant le village. <sup>2</sup>

« Eths cocuts », les coucous ou les cocus (Rosapelly, vers 1910). <sup>3</sup>

**Montsérié**, canton de Saint-Laurent-de-Neste :

**Sobriquet** : « Bouscassès », bûcherons.

« Eths boscassès », les bûcherons (Rosapelly, vers 1910). <sup>3</sup>

**Moulédous**, canton de Tournay :

**Sobriquet** : « Refinats », raffinés. <sup>2</sup>

« Ets arrefinats », les raffinés. L'orgueil dominerait dans cette commune, dont les habitants vivraient isolés les uns des autres, sans liens ni fréquentations (Rosapelly, vers 1910). <sup>3</sup>

**Moumoulous**, canton de Rabastens-de-Bigorre :

**Dicton** : Montmolós, posoèras e lops-garós », Moumoulous, sorcières et Loup-garous (Rosapelly, vers 1910). <sup>3</sup>

**Mun**, canton de Pouyastruc : <sup>1</sup>



## N

**Nestier**, canton de Saint-Laurent-de-Neste :

**Sobriquet** : « Ets menúsès », les menuisiers, profession aux 18 et 19ème siècle d'un grand nombre d'habitants.

(G.V.V.F., Michel de La Torre, Editions Deslogis-Lacoste)

« Eths menúsès », les menuisiers, nombreux autrefois selon Rosapelly (vers 1910). <sup>3</sup>

**Neuilh**, canton de Bagnères-de-Bigorre : <sup>1</sup>

**Nistos**, canton de Saint-Laurent-de-Neste : <sup>1</sup>

**Nouilhan**, canton de Vic-en-Bigorre :

**Sobriquet** : « Graoulhassès », grenouilleurs, mangeurs de grenouilles (terroir humide). <sup>2</sup>

« Los graulhassès », les mangeurs ou éleveur de grenouilles, à cause des fréquentes inondations de l'Echez (Rosapelly, vers 1910). <sup>3</sup>



## O

**Odos**, canton de Laloubère :

**Sobriquet** : « Courbach », les corbeaux, « Merdacès d'Odos », vidangeurs d'Odos : les paysans d'Odos allaient à Tarbes chercher de la vidange pour fumer leurs terres. <sup>2</sup>

« Los merdassès », Rosapelly (vers 1910) l'explique ainsi : les vidangeurs d'Odos. Les agriculteurs venaient naguère à Tarbes chercher de la vidange pour fumer leurs terres. Cette pratique témoigne d'une agriculture en progrès, leur a valu ce sobriquet. « Los corbaish » les corbeaux, autre sobriquet fourni par Rosapelly. <sup>3</sup>

**Oléac-Debat**, canton de Pouyastruc :

**Dicton** : « Qu'a hèit com lo haure d'Auliac, de tròp plan vèver que l'a estofat », Il a fait comme le forgeron d'Oléac, de trop faire bonne chère le sest étouffé. (Dicton cité par Rosapelly, vers 1910, qui l'avait recueilli à Saint-Lézer). <sup>3</sup>

**Oléac-Dessus**, canton de Tournay : <sup>1</sup>

**Omex**, canton de Lourdes Ouest :

**Sobriquet** : « Ets dets asous », ceux des ânes, les habitants étaient spécialisés dans le transport du grain qui se faisait à dos d'âne. <sup>2</sup>

« Eths deths asos », les gens qui utilisent des ânes pour aller chercher du bois dans les forêts (Rosapelly, vers 1910). <sup>3</sup>

**Ordizan**, canton de Bagnères-de-Bigorre :

Sobriquet : « Oulassès », fabricants de poterie.<sup>2</sup>  
« Eths olassèrs », les potiers, du gascon ( ola ) marmite. Il y avait une petite industrie de poterie dans cette commune, qui occupait les paysans à la morte saison (d'après Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Organ**, canton de Castelnau-Magnoac :<sup>1</sup>

**Orieux**, canton de Tournay :

Sobriquet : « Saoubajès », les sauvages, « Cantayrès », les chantres.<sup>2</sup>  
« Los cantaires », les chanteurs. ils avaient chanté à la grand messe célébrée en l'honneur du sacre de Napoléon 1er à Tournay (Rosapelly, vers 1910). « Los sauvatges », les sauvages, c'est à dire les cagots, d'après Rosapelly, explication discutable.<sup>3</sup>

**Orignac**, canton de Bagnères-de-Bigorre :

Sobriquet : « Escoubatès », fabricants de balais.<sup>2</sup>  
« Eths escobatèrs », les fabricants de balais (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Orincles**, canton d'Ossun :

Sobriquet : « Ets pourcatès », les marchands de porc.<sup>2</sup>  
« Eths porcatèrs », les marchands de porcs (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Orleix**, canton d'Aureilhan :

Sobriquet : « Cagaterio d'Orlech », catégorie d'Orleix (les cagots avaient encore, au début du 19<sup>ème</sup> siècle, leur quartier réservé à Orleix).<sup>2</sup>

**Oroix**, canton de Bordères-sur-l'Echez :

Sobriquet : « Couats d'Oourouch », les milans d'Oroix.<sup>2</sup>  
Rosapelly (vers 1910) donne « Llos coats », les milans, mais ce mot semble inconnu du gascon bigourdan. Peut-être y-a-t-il une faute pour « Los hoats ». Hoat pourrait être un diminutif de « hoa » buse.  
Dicton : « Au roish, tot broishs; Pintac, la meitat; a Ièr, lo gran sabat », à Oroix, tous sorciers; à Pintac, la moitié; à Ger le grand sabbat (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Osmets**, canton de Trie-sur-Baïse :

Sobriquet : « Lous encloutats », les enfoncés (situation du village au pied de coteaux boisés).<sup>2</sup>  
« Los ahumats », les enfumés. « Los enclotats », ceux qui habitent dans un lieu enfoncé (Enq. C.G. 1986 et Rosapelly).  
« Boscassèrs », habitant des bois (Cansou de l'Apitro, 1899).<sup>3</sup>

**Ossen**, canton de Lourdes Ouest :<sup>1</sup>

**Ossun**, chef-lieu de canton :

Sobriquet : « Eths burriaires ou eths burraires », les marchands de beurre, et aussi les transporteurs de beurre, d'après les occupations d'une partie de ses habitants, jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle (Rosapelly).  
Dicton : « Burriaires d'Aussun, grana culòta et petit cul », Beurriers d'Ossun, grande culotte et petit cul. Les « buarraires » portaient une large culotte bouffante, comme on le voit sur les lithographies du siècle dernier.<sup>3</sup>

**Ossun-ez-Angles**, Lourdes Est :

Sobriquet : « Cagots ». <sup>2</sup>  
« Eths escagarrats », les foireux, sobriquet peut-être tiré du dicton cité ci-après, relatf à l'alimentation des montagnards d'autrefois. « Eths cagòts », les cagots (Rosapelly, vers 1910).

Dicton : « Mica cauta e luishon crut qu'an dat era caguèra ara gent d'Aussun », miche chaude et petit-lait cru ont donné la diarrhée aux gens d'Ossun.<sup>3</sup>

**Ouilloux**, canton de Tournay :

Sobriquet : « Escanocrabos », égorge chèvres.<sup>2</sup>  
« Eths escana-crabas », les égorge-chèvres (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Ourde**, canton de Mauléon-Barousse :

Sobriquet : « Cap herrats », têtes de fer, têtus.<sup>2</sup>  
« Eths caps-herrats », les têtes ferrées, c'est à dire les têtus (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Ourdis-Cotdoussan**, Lourdes Est :

Sobriquet : « Ets péous blancs », les cheveux blancs (Cotdoussan), « Ets péous gris », les cheveux gris (Ourdis).<sup>2</sup>  
« Eths peus-gris d'Ordís », les gens aux cheveux gris (Enquête C.G. 1986). « Eths tinhahús d'Ordís », les chauves-souris (Rosapelly, 1910).<sup>3</sup>

**Ourdon**, canton de Lourdes Est :

Sobriquet : « Ets tabas », les taons.<sup>2</sup>  
« Eths tavans », les taons (Rosapelly).<sup>3</sup>

**Oursbelille**, canton de Bordères-sur-l'Echez :

Sobriquet : « Pourroutès », éleveurs de dindons.<sup>2</sup>  
« Los porrotèrs », les éleveurs de dindons. Mais il ne faut peut-être pas prendre cette expression au sens littéral, si l'on en croit Rosapelly (vers 1910) : par « pourrots », dindons, il faut entendre paraît-il, les jeunes gens de cette localité. Grands, forts, de belle allure, ils seraient, comme les dindons, fiers et irascibles. Leurs parents sont appelés « pourroutès », parce qu'ils passent pour développer dans leurs fils la tendance à la violence contre les étrangers. Cette réputation semble justifiée. Sans doute, il fut un temps où la jeunesse d'Oursbelille montra sa vaillance en frappant dur sur le dos des jeunes gens de Bordères, de Juillan, d'Ibos, d'Andrest, de Gayan, de Siarrouy. Ces combats sont devenus légendaires dans la plaine de Tarbes.<sup>3</sup>

**Ousté**, canton de Lourdes Est :

Sobriquet : « Ets boutès », les petites outres.<sup>2</sup>  
« Eths botets », les petites outres. Peut-être parce que les gens d'Ousté aimeraient le vin au point de s'en gonfler xomme une outre (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Ouzous**, canton d'Argelès-Gazost :

« Ets pastouras », riches pasteurs.<sup>8</sup>

**Ozon**, canton de Tournay :<sup>1</sup>



**P**

**Pailhac**, canton d'Arreau :

Sobriquet : « Los carcoulhès », les chercheurs d'escargots.<sup>2</sup>  
« Eths carcollèrs », les chercheurs d'escargots (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Paréac**, canton de Lourdes Est :<sup>1</sup>

**Péré**, canton de Lannemezan :

Sobriquet : « Ets dera proucessiou », ceux de la procession.<sup>2</sup>  
« Eths dera procession », ceux de la procession. Sobriquet indiqué par Rosapelly (vers 1910), qui s'avoue incapable de l'expliquer.<sup>3</sup>

**Peyraube**, canton de Tournay :

Sobriquet : « Renars », renards, « Minjo-Tripas », mange-boudins.<sup>2</sup>

« Eths arrenardèrs » les renards, les chasseurs de renards, les rusés comme des renards (Enq. C.G. 1986). « Eths minja-tripas », les mangeurs de boudins. Les gens de Peyraube auraient la réputation de n'offrir à leurs invités, lors du « pèla-pòrc » que du boudin (Rosapelly vers 1910).<sup>3</sup>

**Peyret-Saint-André**, canton de Castelnau-Magnoac :<sup>1</sup>

**Peyriguère**, canton de Pouyastruc :

Sobriquet : « Sarrobrouquet », serre-fausset, allusion au cru jadis renommé de Peyriguère et à l'esprit d'économie de ses habitants.<sup>2</sup>

« Los sarra-broquets », les serre-faussets. On récolte à Peyriguère un vin blanc fort estimé en Bigorre dont les propriétaires se montreraient très économes, si on en croit ce muun dire. On dit à Bagnères-de-Bigorre, d'un ivrogne : « Qu'a cargat a Peiriguèra », il a chargé à Peyriguère (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Peyrouse**, canton de Saint-Pé-de-Bigorre :

Sobriquet : « Tisnès », tisserands.<sup>2</sup>

**Peyrun**, canton de Rabastens-de-Bigorre :

Sobriquet : « Los peirèrs », dans le temps, une très grande partie des gens du village étaient maçons (Enq. C.G.). Ce surnom peut être plutôt dû au rapprochement avec le nom du village.<sup>3</sup>

**Pierrefitte-Nastalas**, canton d'Argelès-Gazost :

Sobriquet : « Eths peirèrs », les carriers, car il y a peut-être eu des carrières de pierres dans la commune. Ce sobriquet peut aussi avoir été donné à partir du nom de Pèirahita.<sup>3</sup>

**Pinas**, canton de Lannemezan :<sup>1</sup>

**Pintac**, canton de Bordères-sur-l'Echez :

Sobriquet : « Jegassès », gardiens de juments.<sup>2</sup>

« Los iegassès », les gardiens de juments (Rosapelly, vers 1910).

Dicton : « Auroish, tot broishs; Pintac, la meitat; a Ièr, lo gran sabat », à Oroix, tous sorcières; à Pintac, la moitié; à Ger, le grand sabbat (Rosapelly).<sup>3</sup>

**Poueyferré**, canton de Lourdes Ouest :

Sobriquet : « Crabès », chevriers (parcourant la France au 19ème siècle et vendant le lait de leurs chèvres).<sup>2</sup>

« Eths crabès », les chevriers. C'est d'Arbéost, de Ferrières et surtout de Pouyferré, que sont les chevriers qui hivernent dans les principales villes de France (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Poumarous**, canton de Tournay :

Sobriquet : « Aynélès », éleveurs d'ânes, « Castanhayrès », ramasseurs de châtaignes (les châtaignes étaient réputées).<sup>2</sup>

« Ethsainetèrs », les éleveurs d'ânes. La plupart des propriétaires des cantons de Trie et de Tournay « élèvent des ânes, que les maquignons achètent dans les foires du pays pour les conduire dans le centre de la France (Rosapelly, vers 1910). « Eths castanhaires », les ramasseurs de châtaignes. La châtaigne de Poumarous est aussi réputée à Bagnères-de-Bigorre que celle de Bordes à Tarbes (Rosapelly).

Dicton : « Eth companèrs de Pomarós, entà trucar meidia e'ra hemna, n'espia pas nada òra », le sonneur de cloches de Poumarous, pour sonner midi et battre sa femme, ne regarde pas l'heure (Rosapelly).<sup>3</sup>

**Pouy**, canton de Castelnau-Magnoac :<sup>1</sup>

**Pouyastruc**, chef-lieu de canton :

Sobriquet : « Toupiès », potiers.<sup>2</sup>

« Los escudelèrs », les fabricants d'écuellès (Enq. C.G. 1986). « Los topièrs », les potiers (Rosapelly, vers 1910). La fabrication de vaisselle en terre a été une spécialité de la commune.<sup>3</sup>

**Pouzac**, canton de Bagnères-de-Bigorre :

Sobriquet : « Micoutès », marchands de miches (spécialisés dans la culture du millet). Les Bagnérais les appelaient « Pelegatès », marchands de peaux de chats, gens de peu.<sup>2</sup>

« Eths micotèrs », les marchands de miches car les femmes de Pouzac venaient à Bagnères vendre des miches de farine de millet.

Dicton : « Eras hemnas de Posac que's desabrigan eth cuu entà s'abrigar et cap », les femmes de Pouzac se découvrent le cul pour s'abriter la tête. C'est ainsi que l'on définit le geste d'une femme lorsqu'elle relève les pans de derrière de la robe sur la tête en forme de capuchon (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Préchac**, canton d'Argelès-Gazost :

Sobriquet : « Ets cabos », grosses têtes.<sup>2</sup>

« Eths tistalhaires », les vanniers. « Eths cabòs, cabilats, est donné généralement aux gens des communes situés sur un cours d'eau. Huit villages de Bigorre sont désignés sous ce dicton.<sup>3</sup>

« Ets cabos », les têtus.<sup>8</sup>

**Pujo**, canton de Vic-en-Bigorre :

Sobriquet : « Minjo pasto », mangeur de pâte de farine.<sup>2</sup>

« Los borra-pasta », les mangeurs de pâte (Enq. C.G. vers 1910). Il s'agissait selon Rosapelly, d'une pâte de farine de maïs délayée dans du bouillon de choux. Cette pâte, appelée « pasta torrada (pâte torréfiée) était la base de la nourriture d'hiver de nos villages de la plaine.<sup>3</sup>

**Puntous**, canton de Castelnau-Magnoac :

Sobriquet : « Putous et layrous », putes et larrons.<sup>2</sup>

**Puydarrieux**, canton de Trie-sur-Baïse :

Sobriquet : « La fierraillo », ramassis de gens fiers.<sup>2</sup>

« la fierralha », les gens fiers (Enq. C.G. 1986 et rosapelly, 1910). « Escurièrs de Poidarrius », usuriers, marchands d'encre (Cansou de l'Apitro, 1899) en raison des hommes de loi habitant cets localités.<sup>3</sup>



# R

**Rabastens-de-Bigorre**, chef-lieu de canton :

Sobriquet : « Arrabassès », cultivateurs de raves d'après les armes de son fondateur (trois raves) et encore « Marquignous », maquignons, du commerce des bestiaux toujours à l'honneur à Rabastens.<sup>2</sup>

« Los arrabassès », qui cultivent les raves. Sobriquet inspiré par les trois raves qui entrent dans la composition des armoiries de cette ville (Rosapelly, vers 1910) et qui figurent dans celle de son fondateur, Guillaume de Rabastens. « Los moquinhons », les maquignons, nombreux au siècle dernier dans cette ville de foires importantes (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Recurt**, canton de Galan :

Sobriquet : « Eths castanhaires », les ramasseurs de châtaignes (Cansou de l'Apitro, 1899).<sup>3</sup>

**Rejaumont**, canton de Lannemezan :<sup>1</sup>

**Ricaud**, canton de Tournay :

Dicton : « A Ricau, que's hiquèn un harri en metau », à Ricaud, on mit un crapaud dans la marmite. Peut-être en souvenir d'un conte rapporté par Rosapelly (vers 1910) ou simple allusion à la pauvreté supposée du lieu.<sup>3</sup>

**Ris**, canton de Bordères-Louron :<sup>1</sup>



# S

**Sabalos**, canton de Pouyastruc :

Sobriquet : « Camparoulès », mangeurs de champignons.<sup>2</sup>  
« Los comparolèrs », les ramasseurs ou mangeurs de champignons (Enquête C.G. 1986). L'agaric comestible poussait abondamment sur le territoire de Sabalos (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Sabarros**, canton de Galan :

Sobriquet : « Castanharayrès », ramasseurs de châtaignes.<sup>2</sup>  
« Eths castanhaires », les ramasseurs de châtaignes (Rosapelly, vers 1910). « Pomas cueitas de sabarròs », pommes cuites (Cansou de l'Apitro, 1899) Joseph Fittère (2000) cite « Truca-portau de Sabarròs ». <sup>3</sup>

**Sacoué**, canton de Mauléon-Barousse :

Sobriquet : Eths ahumats, les enfumés (cité dans La Barousse de village en village).<sup>3</sup>

**Sadournin**, canton de Trie-sur-Baïse :

Sobriquet : « Cunégrés », culs noirs.<sup>2</sup>  
« Los culs-negres », les culs-noirs, (Rosapelly, vers 1910). « Ahumats », enfumés ou « Còth-tòrsis », cous tordus (Cansou de l'Apitro, 1899).<sup>3</sup>

**Sailhan**, canton de Vielle-Aure :

Sobriquet : « Coupa cots », coupe cous.<sup>2</sup>  
« Eths copa-còths », les coupeurs de têtes ou les casse-cous? (Enq. A.L.G. et Rosapelly).<sup>3</sup>

**Saint-Arroman**, canton de La-Barthe-de-Neste :<sup>1</sup>

**Saint-Créac**, canton de Lourdes Est :<sup>1</sup>

**Saint-Lanne**, canton de Castelnau-Rivière-Basse :

Sobriquet : « los arrebasans », les vairons, « Los espanhòls » (non expliqué).<sup>3</sup>

**Saint-Larry-Soulan**, canton de Vielle-Aure :

Sobriquet : « Catalos de Seb Lary », catalans de Saint-Lary (actifs rapports commerciaux entretenus par Saint-Lary avec l'Espagne voisine), « Héraouts de Soulo » hérauts, colporteurs de nouvelles de Soulan, « Taharots », hiboux.<sup>2</sup>  
« Eths catalans de Sent-Lari », les catalans de Saint-Lary, car ils faisaient de la contrebande avec l'Espagne (Rosapelly, vers 1910). « Eths caps-gròssi de sola », les grosses têtes de Soulan (Enq. A.L.G.).<sup>3</sup>

**Saint-Laurent-de-Neste**, canton de St-Laurent-de-Neste

Sobriquet : « Ets arrounayrès », les nasillards, probablement à cause de cette particularité du gascon local.

« Ets bardissès », les travailleurs de glaise employés aux tuileries.<sup>2</sup>

« Eths arronnaires », les nasillards (Rosapelly, vers 1910). « Eths bardissèrs », les ouvriers qui travaillent la terre détrempée pour confectionner les tuiles. On compte à Saint-Laurent de nombreuses tuileries (Rosapelly).<sup>3</sup>

**Saint-Lézer**, canton de Vic-en-Bigorre :

Sobriquet : « Lous pèros de Sen Lézé », les pères de Saint-Lézer.<sup>2</sup>

« Los ors », les ours (Enq. A.L.G.). « Los pèras de Sent-lezer », les pères de Saint-Lézer, sobriquet ancien datant de l'époque de l'abbaye et des moines (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Saint-Martin**, canton de Laloubère :

Sobriquet : « Lous hangassès », les fangeux.<sup>2</sup>

« Los hangassèrs », les boueux, ceux qui marchent dans la boue, à cause de la situation basse du village, baigné par l'Adour et plusieurs ruisseaux (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Saint-Pastous**, canton d'Argelès-Gazost :

Sobriquet : « Eras putos e ets layrous », les putes et les larrons.<sup>3</sup>

**Saint-Paul-de-Neste**, canton de Saint-Laurent-de-Neste:

Sobriquet : « Ets majès », les fiers, orgueilleux.<sup>2</sup>

« Eths màgers », les fiers, les orgueilleux (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Saint-Pé-de-Bigorre**, chef-lieu de canton :

Sobriquet : « Claouétous », les cloutiers.<sup>2</sup>

« Eths ahumats », les enfumés ou les embrumés (Enquête C.G. 1986). « Eths clavetons », les cloutiers d'après l'ancien artisanat de cette localité (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Saint-Savin**, canton d'Argelès-Gazost :

Sobriquet : « Poutarrès », mangeurs de pâte claire.<sup>2</sup>

« Eths potarrèrs », les mangeurs de pâte claire (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Saint-Sever-de-Rustan**, canton de Rabastens-de B. :

Sobriquet : « Bourgès », les bourgeois (Saint-Sever, avec sa justice et son marché, prétendait au titre de ville).<sup>2</sup>

« Los bourgès », les bourgeois, car Saint Sever avait rang de ville (Rosapelly, vers 1910). « Los calhavassèrs », ceux qui jettent des cailloux ou vivent au milieu des cailloux (Enquête C.G. 1986)

Dicton : « Sent-Sever ... ma he ». On ajoute malicieusement au nom de Saint Sever l'exclamation dont ses habitants font un fréquent usage (Enquête C.G. 1986).<sup>3</sup>

**Sainte-Marie-de-Barousse**, canton de Mauléon-B. :<sup>1</sup>

**Saléchan**, canton de Mauléon-Barousse :

Sobriquet : « Escargouillès », les mangeurs d'escargots, « bouchoulous », les goitreux.<sup>2</sup>

**Saligos**, canton de Luz-Saint-Sauveur :

Sobriquet : « Eths gogoluts », les goitreux (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Salles**, canton d'Argelès-Gazost :

Sobriquet : « Ets carbouès », les charbonniers.<sup>2</sup>

« Eths carboèrs », les charbonniers (charbon de bois).<sup>3</sup>

« Ets carbouès », ils exploitaient le charbon de bois dans le Bergons<sup>8</sup>

**Salles-Adour**, canton de Séméac :<sup>1</sup>

**Samuran**, canton de Mauléon-Barousse :

Sobriquet : « Eths crabèrs », les cheviars (cité dans La Barousse de village en village).<sup>3</sup>

**Sanous**, canton de Vic-en-Bigorre :<sup>1</sup>

**Sariac-Magnoac**, canton de Castelnau-Magnoac :

Dicton : « Sariac : Poralhèrs e auquèrs », Sariac : éleveurs de volailles et d'oies. Ces qualificatifs figurent dans l'Épître,

texte parodique local dans lequel sont cités les sobriquets des villages des environs (Enq. A.L.G.).<sup>3</sup>

**Sarlabous**, canton de Lannemezan :

Sobriquet : « Ets tistérarés », les vanniers, « Ets courbachs », les corbeaux.<sup>2</sup>  
« Eths tisteraires » ou « Eths tistalhaires », les vanniers (Rosapelly, vers 1910). « Eths corbaish », les corbeaux. Les gens de Sarlabous seraient de gros mangeurs de viande (Rosapelly).<sup>3</sup>

**Sarniguet**, canton de Bordères-sur-l'Echez :

Sobriquet : « Lous pleytéjarès », les plaideurs.<sup>2</sup>  
« Los pleitejaires », les plaideurs, (Rosapelly, vers 1910)<sup>3</sup>

**Sarp**, canton de Mauléon-Barousse :

Sobriquet : « Baoudanayrés », mangeurs de gras-double.<sup>2</sup>  
« Eths crabòts, les chevreaux (Enq. C.G. 1986). « Eths baudanaires », les mangeurs de gras-double (Baudana) (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Sarrancolin**, canton d'Arreau :

Sobriquet : « Pouzoueras », les sorcières.<sup>2</sup>  
Rosapelly, (vers 1910) en cite plusieurs : « Eras posoèras », les sorcières : les femmes de Sarrancolin, très commerçantes et jalouses les unes des autres, sont souvent en dispute principalement les jours de marché. « Era poralha », la volaille : on dit que les habitants jettent la plume devant leur porte le jour de la fête locale, marquant ainsi qu'ils ont mangé beaucoup de volailles.<sup>3</sup>

**Sarriac-Bigorre**, canton de Rabastens-de-Bigorre :

Sobriquet : « Bencillès », producteurs d'osier, cet arbuste venait bien dans le terroir de Sarriac sillonné de canaux, « Truquestacos », batteurs d'estrade.<sup>2</sup>  
« Los truca-estacats », les batteurs d'estrade. « Los vencilhèrs », les cultivateurs et marchands d'osier (Enquête C.G. 1986 et Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Sarrouilles**, canton de Séméac :

Sobriquet : « Los pastors », les bergers. « Los pantres », les maladroits, les lourdauds (Enquête C.G. 1986).<sup>3</sup>

**Sassis**, canton de Luz-Saint-Sauveur :

Sobriquet : « Plastissès », donneurs de coups.<sup>2</sup>  
« Eths saussissès », les mangeurs de saucisses (Enq. C.G. 1986). « Eths potarrèrs », les mangeurs de pout. La pâte de farine de maïs et d'eau que l'on mange avec du lait, s'appelle, suivant les localités : « Pout, tourradissa, milhas, broya », etc. (Rosapelly, vers 1910). « Eths platissès » les donneurs de coups (avec la partie plate d'une arme) (Rosapelly).<sup>3</sup>

**Sauveterre**, canton de Maubourguet :

Sobriquet : « Los garabachos » (Rosapelly, vers 1910)<sup>3</sup>

**Sazos**, canton de Rabastens-de-Bigorre :

Sobriquet : « Trucoualhe de Sazos », gens conformés comme la sonnaille renflée appelée « Trucou ». <sup>2</sup>  
« Eths potarrèrs », les mangeurs de pâte de farine de maïs (era pot, pout) (Enq. C.G. 1986). « Era trucoalha » de « trucon », sonnaille (rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Ségalas**, canton de Rabastens-de-Bigorre :

Sobriquet : « Segalàs, Gensac e Ansòst, son abiles com los d'Ibòs », les gens de Ségalas, Gensac et Ansost, sont déliés comme ceux d'Ibos (Rosapelly, vers 1910). Serait-ce ironique en faisant référence aux « pépis » ?<sup>3</sup>

**Ségus**, canton de Lourdes Ouest : <sup>1</sup>

**Seich**, canton de Saint-Laurent :

Sobriquet : Les habitants de Seich se font remarquer à leurs manières honnêtes, à leur air tranquille, soumis, bien différent de leur mine assurée et fière de leurs voisins de Nistos (Série T)<sup>5</sup>

**Séméac**, canton de Tarbes-Sud :

Sobriquet : « Limaquès », éleveurs de limaces (allusion aux cultures maraîchères, spécialité de Séméac).<sup>2</sup>  
Limaqués, éleveurs de tortues (?) - « Château et Jardins de Séméac : Je me suis réservé en dernier lieu de Séméac comme la chose la plus belle et la plus charmante qu'il ait, non seulement en Bigorre, mais encore dans toutes les deux provinces de Languedoc et de Guienne. C'est une maison qui appartient au comte de Toulonjon, petite à la vérité, mais mignonne, propre et belle. Elle est assise dans la Plaine, à trois quarts de lieue ou environ de Tarbe. Tous les abords en sont beaux. La première chose qu'on trouve au bout d'une grande avenue, est la basse-cour qui est à main droite et une orangerie qui est à la gauche, qui font bien voir que cette maison appartient à un grand seigneur. On trouve ensuite à la perspective de l'avenue, le château, qui était ci-devant composé de quatre corps de logis, flanqués d'autant de pavillons, mais on en a retranché un depuis quelques années, pour lui donner le beau jour et le beau soleil, et pour donner aussi à même temps, à tous les appartemens de haut et de bas, la plus belle vue qu'on puisse imaginer. Le bas de cette maison contient, outre les offices et les logements des domestiques, quatre choses remarquables. La première est la cuisine, qui est toujours très bonne et très délicate. La seconde est l'office, qui est toujours paré d'une grande quantité de vaisselle d'argent, et surtout de cinq grandes bassines, douze chandeliers, plusieurs vases et un service complet de vermeil doré aux armes de Montmorency, ce comte l'ayant eu par la succession de sa mère qui était soeur du feu marquis de Boutteville, et conséquemment tante du Duc et Maréchal de Luxembourg d'aujourd'hui. La troisième chose est une salle ornée d'une quantité de tableaux; de bustes, et de cent autres jolies choses. Et la quatrième est un petit appartement pour le maître de maison. Les appartemens d'en haut sont richement meublés, garnis de tableaux et de bijoux en si grande quantité qu'on peut dire que toute cette maison n'est que bijoux. La rivière de l'Adour, sur laquelle elle est située, semble faite exprès pour lui donner mille embellissemens. Elle remplit un large fossé qui environne le château, et fait aux environs je ne sais combien de canaux, de cascades et jets d'eau. De quelque côté que vous jetiez la vue, vous trouverez toujours un grand et beau jardin.

Le premier qui se présente est un parterre de fleurs et de pots de jasmin d'Espagne, de mirte et d'autres choses semblables, entrecoupé de petits canaux et de plusieurs bassins et jets d'eau, exposé à la vue de tous les appartemens, parce qu'ils est à l'aspect de l'endroit où était ci-devant le corps de logis qu'on a oté au lieu duquel on a mis seulement une balustrade. Un autre est au grand pré qui est au bout du château, où sont les bois, les promenades et les allées, dont la principale contient plus d'une demi-lieue, qui est entrecoupé de petits et de grands canaux, à l'un desquels il y a une belle cascade et parqueté de cinq grands bassins et de petits rochers dans le bois, à tous lesquels il y a divers jets d'eau. Derrière la maison, sont les potagers et les vergers, joignant l'orangerie, où il y a deux ou trois grottes. Ces deux jardins ont aussi leurs canaux et leurs fontaines, et comme l'on trouve dans les potagers toutes sortes d'herbages et de légumes qu'on voit à Paris, on trouve aussi dans les vergers toutes sortes de fruits qu'on y voit à la halle. La plaine et la campagne d'alentour, qui se conserve par le respect qu'on a pour le Seigneur, lui fournit du gibier plus qu'il ne lui en faut, et tous ses canaux du poisson. Il y a même un lieu qui ne sert à autre chose que pour la nourriture des tortues. En un mot il ne manque à cette maison, pour être la plus agréable demeure du monde, que le voisinage de Paris ou de Rome. Ce qui plaît davantage au

maître est que toutes ces beautés sont son ouvrage et qu'il a le plaisir d'en jouir et d'en régaler ses amis. Il prend et leur donne encore ordinairement le divertissement d'une musique domestique de timbales, de tambours, de fifres, de trompettes et de violons; toute sa maison, qui est toujours la plus propre, la plus leste et mieux réglée du Royaume, étant composée de gens utiles à quelques chose, soit pour la nécessité du service, soit pour le plaisir.

L'érudite Bourdette fait suivre cette jolie description du château de Séméac, par Froidour, de la note suivante : « Qu'est devenu le Petit Versailles de Séméac? Les Républicains de 1793, essentiellement destructeurs comme ceux de toutes les époques, l'ont si bien démoli, bouleversé, puis dépecé, qu'il n'en reste aucun vestige.

A Séméac même, son emplacement est à peine connu de quelques personnes et le souvenir de cette merveille semble effacé de toutes les mémoires. » Nous répondons à la réflexion de Bourdette : La démolition du château de Séméac était tout au moins commencée une dizaine d'années avant la Révolution. Le 27 septembre 1780, l'administration de l'Hospice de Vic fit « l'acquisition de six arceaux de pierre de marbre au château de Séméac. »

Des tailleurs de pierres habitant Rabastens, offrirent de démolir ces arceaux, puis de les transporter sur des charrettes fournies par l'Hospice et de les reconstruire sur un piédestal de pierres communes du pays des carrières de Troncens, Malabat ou Betplan. Les travaux, commencés le 6 décembre 1780, devaient être terminés en août 1781. »<sup>6</sup>

« Los limaquèrs », les limaciens, car il y a beaucoup de limaces dans certains secteurs très humides, au voisinage de l'Alaric.<sup>3</sup>

**Sénac**, canton de Rabastens :

Sobriquet : « Pataquès », donneurs de coups.<sup>2</sup>

Pataquès, donneurs de coups, batailleurs. Les gens de plusieurs villages bigourdans ont reçu le sobriquet de Patacassès. - Patacayrès, « qui a la main prompte, même sans être dans le cas de légitime défense » (Dict. Béarnais).

- Les moeurs se sont adoucies, mais il n'est pas rare encore de voir les jeunes gens se provoquer de village à village et en venir aux mains.

(Norbert Rosapelly - Revue des Hautes-Pyrénées, février 1917)

« Los pataquèrs », les donneurs de coups, les batailleurs (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Sentous**, canton de Galan :

Sobriquet : « Saoumatès », conducteurs de bêtes de somme<sup>2</sup>

Saoumatès, conducteurs de bêtes de somme. Asoulès, aynelès, est le sobriquet donné aux gens des villages possédant des ânes pour l'élevage ou comme bêtes de somme.

(Norbert Rosapelly - Revue des Hautes-Pyrénées, février 1917)

« Los saumatèrs », conducteurs de bêtes de sommes (Rosapelly, vers 1910). « Los cama-negres », les jambes noires (Cansou de l'Apitro, 1899).<sup>3</sup>

**Sère-en-Lavedan**, canton d'Argelès :

Sobriquet : « Hièle-prim de Sère », file-mince de Sère (avares, étroits).<sup>2</sup>

« Eths hièla-prim d'après Rosapelly (vers 1910). Littéralement file mince, et au figuré timides, peureux (S. Palay).<sup>3</sup>

Hièli-prim de Sère, file-mince de Sère, gens petits dans leurs procédés. - « Grâce sur ces articles », répond le curé à la demande de l'Evêché : « Quel est le caractère dominant des paroissiens, leurs bonnes qualités, etc. » (É. P., VI, 115).<sup>5</sup>

**Sère-Lanso**, canton de Lourdes Est:

Sobriquet : Leur caractère est un peu bourreau. Leurs qualités d'être envieux, buveurs et médisants et vouloir travailler à la terre pendant les dimanches et jours de festes sans même avoir la permission, qui ne leur est jamais refusée lorsqu'on connaît qu'il y a nécessité (É. P., I, 374) - Sous le

rapport des moeurs, les habitants de la commune sont, en général, d'une nature sensible et sociable; ils vivent sobriement et forment une race forte, active et vaillante (Série T).<sup>5</sup>

**Sère-Rustaing**, canton de Trie-sur-Baïse :

Sobriquet : « Pleydjayrès », plaideurs et par antiphrase « Brabos gens », braves gens.<sup>2</sup>

Pleydjayrés, plaideurs. Les gens de ce village seraient, disent les envieux, tracassiers, processifs. Par dérision, on les appelle brabos gens, braves gens. - Beaucoup d'ambition. Il n'y a pas de vice dominant (É. P.).

(Norbert Rosapelly - Revue des Hautes-Pyrénées, février 1917)

« Los pleitejaires », les plaideurs, les chicaneurs (Enq. C.G. 1986 et Rosapelly, vers 1910). « arrecardèrs » revendeurs (Cansou de l'Apitro, 1899).<sup>3</sup>

**Séron**, canton d'Ossun :

Sobriquet : « Palhassès », couvreurs de toits de chaume.

Les maisons de Séron étaient couvertes de Chaume, et les « palhassès » nombreux. La tuile ou l'ardoise a maintenant remplacé le chaume.

**Lous dé Sérou  
Dechem's lous à lou.  
Les gens de Séron  
Laissons-les chez eux,**

Disent, les malveillants.

On dit à Séron, à propos de la direction des orages :

**Paysa, s'arribo d'Arzac  
Ben-té tous boucous, prend-te u sac  
Se bié de campa**

**Tirot lou coutet e coupot pa.**

**Paysan, s'il (l'orage) vient d'Arzac**

**Vends-toi les boeufs, prend un sac** (la besace des mendiants);

**Si l'orage arrive de Campan**

**Tire le couteau et coupe-toi du pain.**

Leur caractère, susceptible des impressions de la religion, à l'aide de l'instruction de leur curé tâchera de ne pas perdre de vue le devoir indispensable (É. P., V, 291). - Le curé actuel tient un profond silence sur l'article des paroissiens pour des raisons à lui connues et que les vicaires généraux ... pas (É. P., IV, 417). - La population a conservé en partie les moeurs des temps antérieurs à cette époque, des goûts simples, le caractère timide et toujours disposé à se courber devant un inconnu (Série T). Lou curé de Serou et Casaussus, le curé de Séron et (son paroissien) Casaussus, est le titre d'un conte de Jean Palay.

Dans ce conte, l'auteur affirma une maîtrise déjà mûrie, et s'il devait plus tard l'égalier, il ne dépassa jamais ce petit chef-d'oeuvre. Toutes les mémoires gasconnes ont retenu cette merveilleuse description d'une matinée d'hiver, dans lou Charibàri, de Jasmin :

**Quann l'auròro, furrado en rauho de sati  
Desfarouilho sans brut las portos del mati,  
Lou poul canto de fret, é l'hiber en coulèro  
Gelo dins soun cami la gouto de l'ayguèro.**

Eh bien ! dans Lou curé de Serou, il est une peinture de nuit d'hiver en Béarn qui égale le pittoresque de ce lever d'aurore agenais.

Casaussus, qui veut se venger d'un mauvais tour de son curé, l'envoie, sous le prétexte d'un mal subit, chercher à deux lieux de sa maison, par une nuit de gelée et de verglas. Le prêtre transi, s'engage à pied à travers la campagne toute blanche.

**Lous camis, d'aquet tems, n'eren que carratères  
Ent'ana tau curé que calè trabessa**

**Lanes, cams, prats é bos, bruchagas, castagnères,  
Arriu chence nad poun, sàuta barats, ayguères;  
Qu'ère u cami de crouts, é qué-u calè passa.**

Le prêtre arrive, enfin, par ces chemins de croix, au chevet du prétendu mourant. Casaussus se plaint à lui d'insomnie, et il lui demande de refaire un de ces sermons qui l'ont si souvent endormi le dimanche à l'église. Le curé, qui n'était pas en restes, se dit : A trompeur, trompeur endormi...

**E que-s sàuba capot à trabès la tourrado.**

(X. de Cardaillac et N. Rosapelly, contes Béarnais de Jean Palay, 2ème édition, p. XVIII.)

Puisés dans la tradition populaire, les contes de Jean Palay dont l'ingéniosité, la finesse. La verve qui en assurent la durée.<sup>5</sup>

« Los palhassèrs », couvreurs de toits de chaume. Les maisons de Séron étaient couvertes de chaume et les « palhassèrs » nombreux. La tuile ou l'ardoise a maintenant remplacé le chaume (Rosapelly, vers 1910).

Dicton : « Los de Seron, deishem-los a lor », les gens de Séron, laissons-les chez eux, disent les malveillants (Rosapelly)<sup>3</sup>

**Sers, canton de Luz-Saint-Sauveur :**

Sobriquet : « Courarils », colliers de bois pour les vaches.<sup>2</sup>

Courarics, colliers de bois pour les vaches. - Voir Bètpouey. - Les moeurs sont simples, le caractère fier.

L'imagination vive, la sobriété, les superstitions qui tendent à disparaître, tels sont les traits saillants des habitants de Sers (Série T).<sup>5</sup>

« Eths arrostits », les rôtis (Enq. C.G. 1986). « Eths corarics » les colliers de bois pour les vaches (rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Siarrouy, canton de Vic-en-Bigorre :**

Sobriquet : « Mousquillous », qui prennent facilement la mouche.<sup>2</sup>

Mousquillous, « qui se pique vite, se fâche mal à propos » (Dict. Béarnais, l. c.) - Voir Oursbelille.

La plupart des habitants de Siarrouy sont fainéants, joueurs et litigieux. Les cabaretiers sont la cause que les jours de fêtes et les dimanches sont profanés; ils donnent à jouer, à boire et à manger pendant les offices divins et bien avant dans la nuit. Il en est de même pour les gens de Talazac; ils sont plus laborieux, plus sages et plus teirés (É. P., II, 547). Les moeurs sont généralement bonnes (Série T).<sup>5</sup>

Il existe trois variations sur le sobriquet local :

« Los mocalhós », ceux qui parlent du nez (Enq. A.L.G.).

« Los moscalhons », les moucherons (Enq. C.G. 1986). « Los mosquilhós (adjectif) ceux qui se piquent vite, se fâchent mal à propos (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Sinzos, canton de Tournay :**

Sobriquet : « Ets cucos », les blattes ou « Ets rucats », les recroquevillés, les cachés.<sup>2</sup>

« Ets cucos », les blattes : insecte plat et noirâtre des recoins obscurs, et « Ets rucats », les recroquevillés, les cachés, dont on a composé cette formulette :

**Quan la cuco s'arruco, sanctus, amen...**

Quand la blatte se recroqueville, santus, amen...

Leurs plus grands défauts et vices, c'est la misère, si la misère est un vice, disait le curé de la paroisse (É. P., VI, 641).<sup>5</sup>

« Eths rucats » ou « Eths cucats », les blattes (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Siadan, canton de Mauléon-Barousse :**

Sobriquet : « Lous capous », les chapons, nom donné à des fruits cuits au four.<sup>2</sup>

« Lous capous », les chapons. On appelle chapons des fruits, des pommes ou poires, cuits au four.

Les champs environnant Siradan sont couverts de poiriers, de pommiers surtout. Les habitants en font des chapons qu'ils vont vendre aux villes voisines. Les pommiers de la Barousse produisent la qualité de reinette justement appréciée, mais cette culture se borne à d'étroites limites » (Indicateur, 193).

Les moeurs sont simples et bonnes (Série T).<sup>5</sup>

« Eths capons », les chapons. On appelle chapons « capons » des fruits, pommes ou poires, cuits au four. Les champs environnant Siradan sont couverts de poiriers, de pommiers surtout. Les habitants en font des chapons qu'ils vont vendre aux villes voisines (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Sireix, canton d'Aucun :**

Sobriquet : Les paroissiens sont prompts, sociables, faciles pour le ressentiment ordinairement (É. P., I, 689).<sup>5</sup>

« Ets peta siarès, du nom de « siarès » qui est le drap qui sert à ramasser le foin. En d'autres endroits, ce drap s'appelle « era lheytera ». Ils étaient si forts, ceux de Sireix, qu'en serrant les liens, ils arrivaient à déchirer les toiles.<sup>8</sup>

**Sombrun, canton de Maubourguet :**

Sobriquet : « Fayanssayrès » faïenciers.<sup>2</sup>

Fayanssayrés, fabricants de fayence.

« Les poteries dont les produits dont les produits sont un peu dégrossis, sont celles de Bagnères, de la Barousse, de Tarbes et de Sombrun » (Indicateur, 238).

Je confesse tous mes paroissiens, aucun qui ne se conforme au Concile de Latran pour la communion pascale (É. P., II, 563). Les habitants de Sombrun sont très sociables; ils ont un caractère indépendant (Série T).<sup>5</sup>

« Los faiançaires », les les fricants de fayence (Rosapelly vers 1910).<sup>3</sup>

**Soréac, canton de Pouyastruc (prononcé Souriac) :**

Sobriquet : « Cassayrès », les chasseurs.<sup>2</sup>

Cassayrès, les chasseurs.

Les cinquante habitants de ce petit village sont très sobres, laborieux, aisés pour la plupart, et dédaigneraient la chasse.<sup>5</sup>

« Los çaçaires », les chasseurs (Enquête C.G. 1986 et Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Sost, canton de Mauléon-Barousse :**

Sobriquet : « Majouraus », maîtres bergers, « Leytassès », laitiers, « Hourlmatjayrés », fromagers.<sup>2</sup>

« Majouràus », propriétaire de courtàus sur la montagne; ils en louent le pâturage. « Leytassès », laitiers qui vendent du lait à Mauléon. « Hourmatjayrés », fabricants de fromages. Une foire aux fromages à lieu à Mauléon dans les premiers jours de septembre.

On dit à Sost à propos de la rude côte d'Ouradé :

**La coste d'Ouradé,**

**Lou qui nou la mounto nou la cré.**

La côte d'Ouradé,

Celui qui ne la monte pas, ne la croit pas (si rude).

On ne saurait trop dire sur les moeurs des habitants. Leurs habitudes, leurs coutumes et leurs usages sont ce qu'ils sont un peu chez toutes les populations adonnées à la vie pastorale.

Il ne faudrait pas pourtant y chercher toute la naïveté proverbiale que leur prête la plume des poètes. (Série T).<sup>5</sup>

« Eths uhons », les hiboux (Enq. C.G. 1986). Rosapelly (vers 1910) connaît trois autres sobriquets : « Eths majoraux », propriétaires de cortaus sur la montagne. « Eths leitassès », les laitiers qui vendaient le lait à Mauléon. « Eths hormatjaires », les fabricants de fromages.<sup>3</sup>

**Soublecause**, canton de Castelnau-Rivière-Basse :

Ils sont d'un caractère traitable; ils ne sont ni voleurs, ni ivrognes, ni adonnés à la vilénie.

Les trois quarts sont pauvres; ainsi n'ayant d'autre métier que de cultivateurs de la terre, la nécessité de pourvoir à leur nécessaire leur ôte le loisir et la faculté d'être vicieux. Je fais mes efforts pour que la vertu en soit le principal motif (É. P., III, 147).

Les moeurs sont en général douces; le degré de civilisation est aussi avancé qu'on peut le désirer pour des gens de la campagne (Série T).<sup>5</sup>

**Soues**, canton de Laloubère :

Sobriquet : « Cabilats », chabots, « Lurrous », lurons.<sup>2</sup>  
Cabilats, chabots; et en bonne part : lurous, les lurons.

Le caractère des paroissiens est naturellement sérieux et altier. Il y a dans ce lieu beaucoup de licence dans les moeurs (É. P., VI, 483).

La papeterie de Soues, près de Tarbes, est la plus ancienne de la province de Bigorre; elle est construite à la droite du fleuve Adour, sur un canal qui prend ses eaux de ce même fleuve, au midi du village de salles.

On ne connaît pas positivement l'auteur de cet établissement; la tradition veut que ce soit les frères Monié, originaires du village de Bazet, au nord de Tarbes, qui l'aient fait construire en 1660 (Laboulinière, p. 386).<sup>5</sup>

« Los cabilats », les chabots ou chevènes (Rosapelly, vers 1910). nom de poissons de l'Adour qui coule au pied du village.<sup>3</sup>

**Souin**, (annexe d'Artalens), canton d'Argelès :

Sobriquet : Sur le caractère dominant de mes paroissiens, leurs bonnes qualités, leurs défauts et leurs vices, je prie le lecteur de vouloir me dispenser de répondre (É. P.). Voir Artalens.<sup>5</sup>

**Soulan**, canton de Vielle-Aure :

Sobriquet : « Héraouts de Soulo », hérauts de Soulan.

Les gens de Soulan passeraient pour être des colporteurs de nouvelles; ils se dispenseraient en paroles et grands gestes.

« Taharot » est dans certaines localités de la vallée, le nom du hibou; et comme le hibou, les Soulanais ne cesseraient de crier la nuit fort tard et le matin à l'aurore.

Soulan, sur une hauteur, est qualifié de nid d'aigle (Notice sur N. D. de Bourisp dans la vallée d'Aure, diocèse de Comminges, par Louis de Fiancette d'Agos, p. 41).

**En prat de Yûan de Nibèlo**

**Eres tàaupes e'ts arrats qu'es hèn era guerro.**

Dans le près de Jean de Nivelles

Les taupes et les rats se font la guerre.

D'après une légende, une taupe fut capturée dans un pré qu'elle fouillait. Les gens de Soulan l'enterrèrent vivante pour la faire mourir plus vite.<sup>5</sup>

**Soulom**, canton d'Argelès-Gazost :

Sobriquet : « Ets pé birat de Soulom », les pieds-bots.<sup>2</sup>

« Eths ahumats », les enfumés, déjà rencontré (Ayzac, Bun).

« Eths pè-virats », les pieds bots : on croit avoir remarqué de très nombreux cas de cette infirmité dans ce village (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

« Ets pè-birat de soulom », les pieds-bots de Soulom.

On croit avoir remarqué de très nombreux cas de cette infirmité dans ce village.<sup>5</sup>

« Ets pès birats », les pieds bots.<sup>8</sup>

**Souyeaux**, canton de Pouyastruc :

Sobriquet : « Bouscassès », bûcherons.<sup>2</sup>

« Bouscassès », les bûcherons. Le caractère dominant de ces paroissiens, surtout de Laslades et Souyeaux, est d'être très

litigieux, turbulents, altiers, ne reconnaissant pas de supériorité, prévenants, aimant le vin, fréquentant les cabarets.

Ils sont fort froids dans la religion, et même certains en ont très peu. Il s'y trouve pourtant, parmi ceux-là, des gens timbrés et réglés.

Gens de mauvaise foi; il s'y trouverait beaucoup de faux témoins (É. P. V, 163).

Quant au paysan du pays, je vais tâcher de vous le présenter le plus ressemblant possible.

D'abord, il est toujours catholique et pratiquant, plus ou moins sincère, sans doute, mais attachant une très grande importance aux pratiques extérieures et se courbant sous le « qu'en dira-t-on » : tout cela, cependant, ne l'empêche pas d'être rusé et de calculer ses intérêts avec une minutie qui serait quelquefois puérite. Son amour des écus est inconcevable, il les serre avec sollicitude toute maternelle. Aussi se trouve-t-il tout esbaudi lorsqu'il a pu « y faire entrer » quelques bourgeois en redingote (Série T).<sup>5</sup>

« Los boscassès » les bûcherons.<sup>3</sup>



**T**

**Tajan**, canton de Lannemezan :

Sobriquet : La population a des moeurs douces, hospitalières; elle est laborieuse, économe, intelligente, très serviable (Série T).<sup>5</sup>

**Talazac**, canton de Vic-en-Bigorre :

Sobriquet : « Loubatès », louvetiers (en 1789 les habitants se plaignaient des loups).<sup>2</sup>

Loubatès, les louvetiers, chasseurs de loups. Les forêts qui avoisinent ce village étaient peuplées de loups. Nous avons connu des vieillards qui, dans leur jeune âge, avaient pratiqué cette chasse. Voir Siarrouy.

Dans son cahier de doléances, la communauté de Caixon demanda « qu'il soit permis aux officiers municipaux d'ordonner une chasse aux loups en cas de nécessité » (Arch. des Hautes-Pyrénées, c. 274).<sup>5</sup>

« Los lobatès », les chasseurs de loups, animaux qui infestaient autrefois les forêts du voisinage (Rosapelly, vers 1910). « Las talaracas », les toiles d'araignées, simple jeu de mots fondé sur une analogie de consonance (Enq. C.G. 1986).<sup>3</sup>

**Tarasteix**, canton de Bordères-sur-l'Echez :

Sobriquet : « Tuhérous », tracassiers.<sup>2</sup>

Tuherous, tracassiers. Les habitants devaient se montrer arrogants envers leurs voisins à cause de leur situation particulière. « Tarasteix fait exception à la règle générale. Pendant près de trois siècles, cette terre a été regardée comme libre et indépendante; le seigneur prenait le titre de souverain » (É. P.). Ils dont moitié Bigourdans, moitié Béarnais disait en 1783, le curé du village (É. P., IV, 593).<sup>5</sup>

« Los tuherós », les tracassiers (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Tarbes**, chef-lieu du département :

Sobriquet : « Maheras » (jureurs par) ma foi.

Les habitants de Tarbes auraient justifié ce sobriquet par l'habitude qu'ils avaient de répéter à tout propos : Ma hé, ma foi; o ma hé, oui ma foi.

Le 17 mars 1518, le Parlement de Toulouse rendit un arrêt condamnant Arnaud Camère à être pendu devant l'Eglise Cathédrale de Tarbes et avoir ensuite la langue coupée et brûlée « pour punition des renyements et exécrables blasphèmes proférez contre Dieu et sa glorieuse mère la

benoîte Vierge Marie »; inhibition est faite aux avocats et praticiens d'exposer comme moyen de défense que la coutume du pays de Bigorre est de blasphémer et aux officiers de justice d'admettre la prétendue coutume, sous peine de 100 marcs d'argent; il est en outre décidé que l'arrêt sera gravé sur une pierre et placée près de l'entrée de l'Eglise cathédrale.

(Arch. de la Haute-Garonne, B. 17, fol. 91)

- **Cathédrale** :

Ils sont indolents, pacifiques, officieux, religieux (plusieurs Jusqu'à la superstition) et crédules en partie jusqu'à la sottise et ont des moeurs plus pures qu'elles ne sont dans la plus grande partie des paroisses du diocèse.

Et leurs vices n'ont pas des nuances et des différences assez marquées pour que j'aye encore pu distinguer les plus ordinaires (É. P., VI, 227).

- **Saint-Jean** :

Les habitants de ma paroisse peuvent être regardés comme généralement honnêtes et civilisés et pourvu qu'on ne les brusque pas on est comme assuré de les mener au bien : il y a du vice et de la vertu parmi le grand nombre, il ne peut en être autrement (É. P., VI, 419).

« L'église Cathédrale est petite et malpropre; il y a des restes de mur assez bien bâti, mais qui n'a jamais été achevé... » consignait Louis de Froidour entre 1675 et 1685, dans son Mémoire du Pays et des Etats de Bigorre, p. 54.

Larcher, de son côté, parle de la Sède en ces termes : « L'église cathédrale est petite, on y a construit un maître autel magnifique, mais les conducteurs de cet ouvrage ne pensèrent point à acheter un emplacement pour le mettre.

C'est le point magnifique de Madrid où il manque de l'eau » (calendrier, p. 80).

Les voyageurs qui ont traversé Tarbes ne s'accordent pas plus sur la ville que les historiens sur la cathédrale. « On ne compte que huit mille habitants à Tarbes. Peu de villes se présentent aussi agréablement.

L'Adour, distribué dans une rue de deux milles de longueur, entretient la fraîcheur et la salubrité. Les maisons peu élevées, bâties en marbre et en briques, n'ont d'autre ornement qu'une propreté qui flatte l'oeil. Le château des comtes sert aujourd'hui de prison... » (Voyage dans les Pyrénées françaises, l. C., p. 31).

« Nous traversons rapidement le pont jeté sur l'Adour : il est assez beau et d'une longueur qui paraît démesurée pour le filet d'eau qu'il traverse; c'est ce qui a fait dire aux étrangers que Tarbes renfermait un pont sans rivière, un clocher sans église, (le clocher des Carmes dont l'église sert de magasin à fourrages) et une place sans maisons (le Marcadiou). Aujourd'hui, ce dernier grief contre la ville devrait être supprimé, car le Marcadiou est entièrement entouré de maisons. »

(Souvenir d'un Voyage dans les Pyrénées, etc., p. 91).

« Les jonchées de Tarbes sont très renommées et de fort très bon goût, » écrivait Laboulinière en 1813, p. 347.

La jonchée, juncade, est un laitage caillé qui se vend dans une enveloppe de joncs cousus parallèlement.

Qu'a lous parens en'as Pourtelos : il a ses parents à la Poutète (en prison).

L'ancien château comtal de Bigorre, situé sur la place de la Portète (la petite porte) était la prison départementale.

De nouvelles prisons ont été construites, rue Eugène-Ténot, à la démolition, en 1899, de l'ancien château comtal.

La fite de Conhac, la borne de Coignac. Vieille borne sur le quartier de ce nom traversé par le chemin d'Ibos.

Elle porte d'un côté les armes de Tarbes et l'autre celles d'Ibos (sommaire description) etc., p. 82, note 1.

Dans une lettre datée de Tarbes du 7 mars 1838, Bertrand Barère de Vieuzac appelle ses concitoyens « Tarbiens litigieux et envieux... » et il termine en disant que « les gens de cette ville sont avides et prétentieux (Intermédiaire des Chercheurs et Curieux du 25 mai 1890).

Voir Maubourguet.

« Le maïs est cultivé avec beaucoup de succès dans la plaine de l'Adour et principalement dans les environs de Tarbes, où les tiges atteignent près de deux mètres de hauteur. Quelques plaisants ont donné à Tarbes le surnom de Tarbes-les-Maïs ». <sup>6,7</sup>

Pas de sobriquet, si ce n'est l'historique « Los maherans », les jureurs (ma foi). Les habitants de Tarbes auraient justifié ce sobriquet par l'habitude qu'ils avaient de répéter à tout propos « Ma he », ma foi, « òc ma he », oui ma foi (Rosapelly, vers 1910). <sup>3</sup>

**Thèbe**, canton de Mauléon-Barousse :

Sobriquet : « Ets tauas », les taons. <sup>2</sup>

Ets tauas, les taons, les frelons. Les habitants sont accusés d'être fiers, de marcher sur la pointe des pieds. Une partie des habitants quittent la commune, vers les premiers jours de mars pour ne revenir que vers la Noël. Ils se dispersent dans toutes les directions comme marchands colporteurs; il y en a même qui vont jusqu'en Algérie, en Italie, en Suisse et en Allemagne (Série T). <sup>5</sup>

« Eths tavasses », les taons (cité dans La Barousse de village en village). <sup>3</sup>

**Thermes-Magnoac**, canton de Castelnau-Magnoac :

Sobriquet : « On disait du sieur de Termes » (Paul Labathe, seigneur de Thermes et maréchal de France sous François 1er), ce sont les termes de Pierre de Bourdeille, t.2 de ses mémoires, édition de Leyde, 1666, Sagesse de Termes, hardiesse d'Aussun. L'Espagnol de même en disoit autant. Dieu nous garde de la sagesse de M. de Termes et de la prouesse du sr d'Aussun, qu'on tenoit de ce temps-là un très-vaillant et fort et hardi et hasardeux capitaine. » Larcher, à qui nous empruntons cette citation (Glanage, XIII, 415), ajoute en marge de son manuscrit, écrit vers 1748 : « On dit de M. d'Ossun d'après, le sage d'Ossun ». <sup>5</sup>

**Thuy**, canton de Pouyastruc : <sup>1</sup>

**Tibiran-Jaunac**, canton de Saint-Laurent-de-Neste :

Sobriquet : « Si un individu entreprend plusieurs choses sans réussir dans aucune, on lui applique ce dicton populaire et local : il fait comme le renard de Jaunac.

Ce renard ne trouvant pas assez mûrs les raisins de pays natal, et voulant leur donner le temps de mûrir davantage, voulut en attendant, aller vendanger en Béarn.

Il y arriva trop tard et repartit. Mais, arrivé à Jaunac, vendanges y étaient faites. » (B. S. A., 6<sup>e</sup> année, 480).

A Tibiran-Jaunac « les femmes ne servent jamais de lait qu'après y avoir mis de l'eau ou une pincée de sel pour conjurer les maléfices (Ibid). <sup>5</sup>

« Eths castanhaires », les mangeurs de châtaignes. « Eths graulhaires », ceux qui sont au milieu des grenouilles (Enquête C.G. 1986). <sup>3</sup>

**Tilhouse**, canton de Lannemezan :

Sobriquet : « Tihous », les robustes. <sup>2</sup>

Thihous, les robustes. Les gens de ce village seraient doués généralement d'une grande vigueur et deviendraient très vieux. L'indépendance pour les bonnes qualités : Vacat. Défauts et vices : Bacchus et Vénus (É. P.II, 419).

Les moeurs, qu'autrefois étaient assez grossières, se sont adoucies, car les habitants s'adonnaient à l'ivrognerie et à l'impureté (Série T). <sup>5</sup>

« Eths tilhós », les robustes par jeu de mots sur le nom de la localité (Rosapelly, vers 1910). <sup>3</sup>

**Tostat**, canton de Rabastens-de-Bigorre :

Sobriquet : Ils veulent être indépendants. Ils sont amis et pleins d'eux-mêmes; ennemis de la réparation des injustices et des préjudices qu'ils portent. Ils sont d'ailleurs unis entre'eux pour la cause commune, tranquilles dans leurs maisons; craignant les procès; les jugements, les médisances, l'amour du jeu, du cabaret, sont leurs défauts et

leurs vices les plus ordinaires. Ils travaillent les dimanches et les fêtes sans nécessité et sans scrupule.

Ils respectent peu les prêtres (É. P. II, 531). Les habitants sont liants et d'un commerce facile. En général, ils ont un caractère jovial.

Ils sont très serviables (Série T).<sup>5</sup>

**Tournay**, chef-lieu de canton :

Sobriquet : « Merdassès », breneux.<sup>2</sup>

Merdassès, les breneux ou les embrénés. Les habitants de Tournay sont accusés de méconnaître les prescriptions du chapitre XXIII du Deutéronome, 12-14.

Les gens des environs disent qu'ils satisfont, dans les rues et places publiques aux besoins de la nature. On aurait pu mettre en vigueur à Tournay l'article XLVII des Trobas ou coutumes de Tarbes : Item que nul home, ni femna, no pixe, ni cagua ni lée no fossa, en los portaux, no las braguas deus tres borgs, ni l'entrat de la Gleysa de Sen Johan deu Borc de Tarbe, et qui asso passara, qui pague très dines tornes sées tota mercee (Larcher, Glanage, XVI, 378). Il est défendu à toutes personnes tant hommes que femmes, de verser de l'eau, de pousser la selle, ni de mettre quelque ordure près des portes des quatre Bourgs, ne en las braguas, ni à l'entrée de l'Eglise de Saint-Jean, à peine de quatre deniers, sée tota mercee (Ibid, XXV, 261). Tournay, qu'ey ue bère bile : Tournay est une ville. (C'est un plaisir d'y retourner, Tourna-y en béarnais); jeu de mots d'un usage fréquent, au sens latin : bis repetita placent. (Pour le jeu de mots seulement, Tournay, chef-lieu de canton (Hautes-Pyrénées) a pu être considéré comme une belle ville). (Dictons et proverbe du Béarn, par V. Lespy, p.149). Tournay qu'ey près de Bordos : Tournay est près de Bordos, jeu de mots sur la ville de Tournay, qui veut dire en patois revenir : on ne reviendra pas, on ne refera pas ... affaire. Es càuley, les choux. La malice de ce surnom est dans la manière de prononcer es càuley, particulière aux gens de Tournay.<sup>5</sup>

« Eths merdassès (à cause de la saleté, réelle ou supposée de la ville) (Rosapelly, vers 1910).

Dicton : « A nai et tornai n'ei pas parèlh, pour anà i e torna. ». Il aller et y revenir ce n'est pas la même chose (Palay). Tornai n'ei pas luench de Bordas. Tournay n'est pas loin de Bordos, ce qui signifie que la revanche suivra de près (Palay).<sup>3</sup>

**Tournous-Darré**, canton de Trie-sur-Baïse :

Sobriquet : « Camos nègrès », jambes noires.<sup>2</sup>

Camos nègrès, jambes noires, gens grossiers.

(Norbert Rosapelly - Revue des Hautes-Pyrénées, février 1917)

« Los camas-negres », les jambes noires, qualificatif que Rosapelly (vers 1910) glose par gens grossiers, sans donner ses raisons : « parolhèrs » marchands de volailles (Cansou de l'Apitro, 1899).<sup>3</sup>

**Tournous-Devant**, canton de Galan :<sup>1</sup>

**Tramezaïgues**, canton de Vieille-Aure :

Sobriquet : « Caillays », les calins, « Oussatès », les chasseurs d'ours.<sup>2</sup>

Callays, les calins. Les gens de Tramezaïgues passent pour être flatteurs, calins, cherchant à gagner les bonnes grâces d'autrui par leurs manières courtoises.

Oussalès, chasseurs d'ours. Ils auraient été d'intrépides chasseurs d'ours.

**Tramezaïgues qué cridé**  
**Qu'aouem aoucité et oùs.**

Oui, Tramezaïgues pourra bientôt le crier. Ce ne sera pas « la pouéirida d'u bédèt nérous ». Car l'ours a élu domicile dans la vallée de Moutang, on a relevé ses traces et signalé quelques méfaits. A bientôt une de ces belles et fructueuses battues dont les chasseurs de Tramezaïgues ont le secret (Le Semeur, 1er septembre 1913).

Le Château en ruines de Tramezaïgues « a été occupé par les Lavedannais, fameux par leurs violences en Aure; sur le pont de Tramezaïgues ils placèrent cette inscription : Qui per pacera toyat fara. » (indicateur, 490).

Tramezaïgues est « Une boîte à cailloux, où le soleil ne luit guère une partie de l'année; sur dix humains qui y naissent, neuf souhaiteraient de vivre et mourir ailleurs » (Abbé Dulac, Mélanges Botaniques, p. 306). ils sont vifs et colériques; leur mauvaise humeur se trahit par des mouvements d'impatience, des jurons, des imprécations et des menaces. Les voies de fait, trop communes autrefois, sont très rares aujourd'hui. Cependant, on devine sans peine un fond de brutalité chez des gens qui passent bien vite de la paisibilité au paroxysme de la colère.

Ils sont défiants, plutôt que haineux, légers et versatiles; ils ont rarement des impressions durables ou des sentiments profonds. La continence est une vertu héréditaire ici. Mais en retour, le sens moral a besoin de se raviver avec le sentiment de la dignité personnelle.

Le tiers environ des citoyens ont un penchant très accentué pour la boisson : pour satisfaire leur ignoble inclination, ces buveurs ravagent impunément les bois communaux, ruinent les forêts non soumises au régime forestier, laissant leurs familles dans le besoin et rendent inévitables, pour les enfants de l'avenir, une épouvantable misère et l'émigration. On devine facilement que de tels malheureux ne sont pas, en politique, des citoyens modèles. Leur instinct de glotonnerie en a fait des âmes viles et basses, vénales à tout venant, et que le dernier coquin peut acheter d'un verre de vin (Série T).<sup>5</sup>

« Eths callais », les têtes légères (Enq. A.L.G.). « Eths ossatès », (Rosapelly, vers 1910). « Eths çaçaires deths os » (Enquête C.G. 1986) les chasseurs d'ours.<sup>3</sup>

**Trébons**, canton de Bagnères-de-Bigorre :

Sobriquet : « Cebassès », cultivateurs ou mangeurs d'oignons (réputés)<sup>2</sup>

« Eths cebassès », les cultivateurs ou mangeurs d'oignons.<sup>3</sup>

**Trie-sur-Baïse**, chef-lieu de canton :

Sobriquet : « Ahumats », enfumés, « Pelo l'ardit », pillard, usurier, « Mahé », ma foi d'après un juron jadis fréquent à Trie.<sup>2</sup>

« Los ahumats », les enfumés ou plutôt ceux qui sont enveloppés par les brouillards de la vallée (Rosapelly, vers 1910). « Los pèla-l'ardit » ou « Pilha-l'ardit », les pèliard, ou pille liard, c'est à dire les usuriers, « Los Mahés », ceux qui s'exclament « ma he ! », ma foi (Rosapelly). « Los mesuraires », les mesureurs (Cansou de l'Apitro).<sup>3</sup>

**Troubat**, canton de Mauléon-Barousse :

Sobriquet : « Ets semalès », fabricant de compotes.<sup>2</sup>

« Eths semalès », les fabricants de compotes « semaus » (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Trouley-Labarthe**, canton de Rabastens-de-Bigorre :<sup>1</sup>

**Tuzaguet**, canton de Saint-Laurent-de-Neste :

Sobriquet : « Peytégues », tricoteurs.<sup>2</sup>

« Eths peteguers », les tricoteurs de la laine, qu'ils enlèvent des peaux de mouton avant de les tanner (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>



U

**Uglas**, canton de Lannemezan : <sup>1</sup>

**Ugnouas**, canton de Rabastens-de-Bigorre :

Sobriquet : « Bèous », goitreux.<sup>2</sup>

« Los bèus », les goitreux (Rosapelly, vers 1910), traduction qui paraît inexacte. Plutôt les tordus (physiquement).<sup>3</sup>

**Uz**, canton d'Argelès-Gazost :

Sobriquet : « Ets boupats », les renardeaux.<sup>2</sup>

« Eths vopats », les renardeaux (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

« Ets bouparots », la finesse des petits renards.<sup>8</sup>

**Uzer**, canton de Bagnères-de-Bigorre : <sup>1</sup>



## V

**Vic-en-Bigorre**, chef-lieu de canton :

Sobriquet : « Truco-barriou », frappe-barillet, (importance de la viticulture).<sup>2</sup>

Dicton : « Qu'ei de Vic, qu'ei tot dit », il (elle) est de Vic, tout est dit. Dicton fréquemment cité à propos des gens ou des animaux, toujours avec des intentions malicieuses ou désobligeantes (Enq. A.L.G. et Rosapelly, vers 1910).

(D. T. C. H. P., Michel Grosclaude et J-François Le Nail)

**Vidou**, canton de Trie-sur-Baïse :

Sobriquet : « Recardès », regrattiers, « Camparoulès », ramasseurs de champignons.<sup>2</sup>

« Los recardès » les revendeurs (de grains, d'après Rosapelly, vers 1910). « Los camparoulès » les ramasseurs ou mangeurs de champignons (Rosapelly).<sup>3</sup>

**Vidouze**, canton de Maubourguet :

Sobriquet : « Minjo-gazorbo », mangeurs de gras-double.<sup>2</sup>

« Los minja-gasòrba », les mangeurs de gras-double (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Viella**, canton de Luz-Saint-Sauveur :

Sobriquet : « Couratic », colliers de vaches.<sup>2</sup>

« Eths arrostits » les rôtis (Enq. C.G. 1986). « Eths corarics », les colliers de bois pour les vaches (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Vielle-Adour**, canton de Séméac :

Sobriquet : « Graouassès », les boueux.<sup>2</sup>

« Los gravassès », les boueux. Les débordements de l'Adour saliraient facilement les routes et chemins de Vielle-Adour (Rosapelly, vers 1910). « Los graulhassès », ceux qui vivent au milieu des grenouilles (Enquête C.G. 1986).<sup>3</sup>

**Vielle-Aure**, Chef-lieu de canton :

Sobriquet : « Renards de Biels », renards de Vielle.<sup>2</sup>

« Eths engraverats », ceux qui sont dans la boue, à cause des inondations de la Neste (Enq. A.L.G.). « Eths arrenards », les renards. Dans la vallée d'Aure, les gens de Vielle personnifieraient la ruse (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Vielle-Louron**, canton de Bordères-Louron :

« Ets buchouloudès », les goitreux.<sup>2</sup>

« Eths buisholòdis », les goitreux (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Vier-Bordes**, canton d'Argelès-Gazost : <sup>1</sup>

**Vieuzos**, canton de Castelnau-Magnoac :

Sobriquet : « Eths truca-estacas (Cansou de l'Apitro, 1889),

« Eths barra-cleras (clera = claire-voie) (J.Fittère, 2000).<sup>3</sup>

**Viey**, canton de Luz-Saint-Sauveur :

Dicton : « Eth dia de Sent Silvestre, de Biei que volari èster; per entà Cap d'an, ni eth mes ni eth an », le jour de la Saint-Sylvestre de Viey je voudrais être; mais à partir du premier de l'an, ni le mois, ni l'an (proverbe cité par Rosapelly, vers 1910, qui faisait allusion à la très grande pauvreté de ce village, où l'abondance ne régnait sur les tables que le jour de la Saint-Sylvestre, fête patronale).<sup>3</sup>

**Viger**, canton de Lourdes Ouest :

Sobriquet : « Ets bouhalots », les véreux, « Ets de las mandorros », ceux des pommes de terre.<sup>2</sup>

« Eras mandorras », les cultivateurs de pommes de terre. Peut-être aussi « Eths mandorrès ». « Eths bohalòts », les véreux Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Vignec**, canton de Vielle-Aure :

Sobriquet : « Engraourats », littéralement couverts de gravier (les deux torrents proches du village sortaient de leur lit, entraînaient boue et graviers à chaque orage), « Bucholoudis de Vignec », goitreux de Vignec.<sup>2</sup>

« Eths engraverats », ceux qui sont dans la boue, le gravier, apportés par les inondations des ruisseaux (Enquête C.G. 1986 et Rosapelly, vers 1910). « Eths buisholodis », les goitreux (Enq. A.L.G. et Rosapelly).<sup>3</sup>

**Villefranque**, canton de Castelnau-Rivière-Basse :

Sobriquet : « Lous bruhous de Bilofranco », les bardots, les fiers, les brusques.<sup>2</sup>

« Los bruhos », les bardots, mot que Rosapelly (vers 1910) explique par fiers, brusques et vifs.<sup>3</sup>

**Villelongue**, canton d'Argelès-Gazost :

Dicton : « Tres esclòps d'Ortiac », tres sabots d'Ortiac, disait-on, car on usait beaucoup de sabots pour monter à Ortiac par les mauvais chemins (Rosapelly vers 1910, lui-même d'après Bourdette).<sup>3</sup>

« Ets nerbiuous », les nerveux.<sup>8</sup>

**Villembits**, canton de Trie-sur-Baïse :

Sobriquet : « Pourcatès », éleveurs de porcs.<sup>2</sup>

« Los porcatès », les éleveurs de porcs (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Villemur**, canton de Castelnau Magnoac : <sup>1</sup>

**Villeneuve-près-Béarn**, canton de Vic-en-Bigorre :

Sobriquet : « Ecurats », obscurcis.<sup>2</sup>

**Villeneuve-près-Marsac**, canton de Vic-en-Bigorre : <sup>1</sup>

**Viscos**, canton de Luz-Saint-Sauveur :

Sobriquet : « Carboùs de Biscos », charbonniers.<sup>2</sup>

« Eths carboèrs », les charbonniers, « Eths prosous », les géants, les deux sobriquets indiqués par Rosapelly (vers 1910).<sup>3</sup>

**Visker**, canton d'Ossun :

Sobriquet : « Ets lenco-pedassats », les langues rapiécées (par allusion à la prononciation locale).

(G.V.V.F., Michel de La Torre, Editions Deslogis-Lacoste)

« Eths lenca-pedaçats », les langues rapiécées, par allusion à la prononciation des habitants (Rosapelly, vers 1910).<sup>3</sup>

**Vizos**, canton de Luz-Saint-Sauveur :

Sobriquet : « Ets pregouns », les trapus, les forts.<sup>2</sup>

« Eths pregons », les trapus, les forts.<sup>3</sup>



---

<sup>1</sup> (*Commune non renseignée*)

<sup>2</sup> (*G.V.V.F., Michel de La Torre, Editions Deslogis-Lacoste*)

<sup>3</sup> (*D. T. C. H. P., Michel Grosclaude et Jean-François Le Nail*)

<sup>4</sup> (« *Traditions et coutumes des Hautes-Pyrénées* » de Norbert Rosapelly)

<sup>5</sup> (*Norbert Rosapelly - Revue des Hautes-Pyrénées, février 1917*)

<sup>6</sup> (*Cf. Norbert Rosapelly : L'Hôpital Saint-Jacques de Vic-Bigorre, p. 141 - Revue des Hautes-Pyrénées, février 1917*)

<sup>7</sup> (*Les Hautes-Pyrénées, par Bois et Durier, page 80*)

<sup>8</sup> (*Surnom des villages de Palliso Robert 65400 Gez-Argelès - Lavedan et Pays Toy n°32 Spécial 2001 page 129*).